Le Quotidien

MARDI
30 JANVIER
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 84 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

SE SOUVENIR ICI AUSSI

L'attentat de la Grande mosquée de Québec commémorée dans la capitale et à Saguenay PAGES 2 ET 3

PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

BLACKBURN

La poutine, la prochaine vague mondiale

PAGE 6

Intercepté comme son fils un an plus tôt

Arrêté pour être allé chercher ses cigarettes dans l'auto alors qu'il était ivre

PAGE 4

Un Jonquiérois plaide coupable pour agression sexuelle

Appuyé en cour par son petit-fils dont il a abusé

PAGE 11

5271348

À Québec, la commémoration a attiré plus de 1000 personnes. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Aymen Derbali, qui a reçu sept balles lors de la tragédie en voulant sauver ses frères, maintenant confiné à un fauteuil roulant, a livré un émouvant témoignage sous les yeux (de gauche à droite) du grand chef de la nation huronne-wendat, Konrad Sioui, du premier ministre québécois, Philippe Couillard, de la rectrice de l'Université Laval, Sophie D'Amours, du maire de Québec, Régis Labeaume, du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, et de la mairesse de Montréal, Valérie Plante. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

CE QU'ILS ONT DIT...

« Je tiens à vous remercier pour votre solidarité que vous avez manifestée [...] Krim, mon cher époux, était une personne pieuse, aimante, attentionnée, intègre, honnête qui avait choisi le Québec pour vivre. Il nous manque chaque jour. »

— Louiza Mohamed-Said,
veuve de la victime AbdelKrim Hassane

« N'attendons pas que les décideurs agissent. Il faut travailler ensemble pour poser les briques du changement. Le vivre-ensemble, c'est l'affaire de tout le monde. »

— Mohamed Labidi, président du Centre culturel islamique de Québec

« Nous devons avoir une prise de conscience sur la nécessité d'œuvrer ensemble pour que ce genre de drame ne se reproduise jamais chez nous ni ailleurs. »

— Rajaa Doukkar, porte-parole
des cinq mosquées de Québec et Lévis

« Ce soir, je me sens relié à vous.
Je suis frappé par les nombreuses similarités qui nous rapprochent. Tout comme pour vous, les événements ont eu lieu dans un endroit où je me sentais en sécurité [...] »

— Nathalie Provost, survivante
de la tuerie de Polytechnique de 1989

COMMÉMORATION À QUÉBEC

Un message politique clair

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, comme celui du Québec, Philippe Couillard, et le maire de Québec, Régis Labeaume, ont livré un message politique clair, lundi, pour la commémoration de la tuerie du 29 janvier 2017 à la Grande mosquée. Le discours de la droite identitaire ne fait qu'attiser la « peur de l'autre » et tous les citoyens canadiens sont égaux, qu'ils soient au pays depuis cinq ou 400 ans.

« On a pleuré ensemble la perte de ces six frères. On a pleuré la fin d'une innocence, peut-être, de la belle ville de Québec et du Canada. On s'est dit ensemble "plus jamais" », a commencé M. Trudeau, à son tour de parole.

« On est uni là-dessus et on est uni dans une réflexion à savoir comment on va continuer de construire une société ouverte, généreuse, respectueuse de nos différences, a-t-il poursuivi. C'est facile de condamner le racisme, l'intolérance, les discriminations contre la communauté musulmane. On se dit que le raciste, c'est l'autre. C'est les "nonos" qui se promènent avec des pattes de chien sur le t-shirt », s'est-il même permis de dire, en référence à La Meute qui a pour symbole une patte de loup. À ces dernières paroles, il a été chaudement applaudi.

Il a ensuite questionné la foule, l'invitant à faire un examen de conscience.

« Mais pourquoi le mot islamophobie nous fait-il peur ? Personne ne se plaint du mot homophobie. Il y a même une journée pour ça. Mais l'islamophobie, ça nous dérange. Pourquoi ? » Le premier ministre s'est récemment dit toujours en réflexion sur la nécessité d'instaurer une journée nationale contre l'islamophobie.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a quant à lui insisté sur l'importance des mots. « Ils peuvent blesser, faire mal, mais ils peuvent unir aussi comme se saluer et demander à l'autre comment ça va. » De manière plus nuancée, il a lui aussi discrédité la droite identitaire qui s'est fait beaucoup entendre au cours de la dernière année.

« On est tous venus d'ailleurs rejoindre les prochaines nations », a-t-il lancé en présence du chef de Wendake, Konrad Sioui.

« Il n'y a que la date qui change. Et cette date ne détermine pas notre niveau de citoyenneté. On n'est pas un meilleur citoyen parce que ça fait 10 générations que notre famille est ici alors que l'autre, ça fait cinq ans », a-t-il ajouté en insistant sur l'importance de rejeter toute forme d'exclusion.

Le maire de Québec a enchaîné dans la même veine. « Je suis Régis Labeaume, citoyen de Québec, descendant d'hommes et de femmes venus s'établir ici pour se bâtir un avenir meilleur. Le 29 janvier 2017, un individu s'est lâchement attaqué à mes voisins. Des citoyens de Québec venus s'établir ici pour se bâtir un avenir meilleur. Si j'ai eu droit à pareil héritage, d'autres y ont droit également. »

M. Labeaume a ensuite exprimé sa déception de ne plus reconnaître sa ville. « Cela n'est pas Québec. Je refuse que ma ville soit associée à la violence et à la haine. Condamnons ce soir et demain tous ceux et celles qui, insidieusement, soufflent sur les braises de la haine et de la xénophobie », a-t-il souhaité en guise de conclusion.

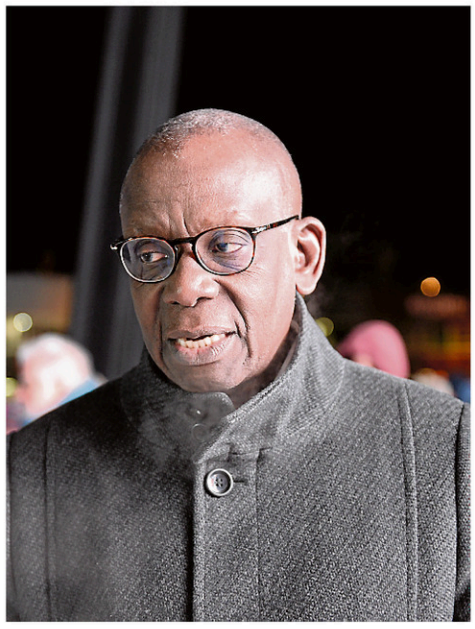

Khadiyatoulah Fall, professeur à l'UQAC, croit que depuis les événements du 29 janvier 2017, les musulmans n'hésitent pas à prendre la parole et à dénoncer des actes haineux.

Des lampions ont été allumés à la mémoire des six victimes de l'attentat perpétré à la mosquée de Québec l'an dernier.

Une trentaine de personnes ont bravé le froid en souvenir des victimes du massacre survenu le 29 janvier 2017.

VIGILE À SAGUENAY

Une trentaine de personnes présentes

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Une trentaine de personnes ont fait un pied de nez au froid pour prendre part à la vigile visant à souligner le premier anniversaire des attentats de la Grande mosquée de Québec, lundi soir, à la Place du citoyen. Elles ont célébré l'inclusion et livré un vibrant plaidoyer pour l'accueil, la solidarité et l'ouverture à l'autre.

Il s'agissait d'une initiative citoyenne mise de l'avant par Patrice Imbeau, soutenue par le chargé de cours et militant Christian Bélanger. Sur l'écran du square public de Chicoutimi, les participants pouvaient voir les six personnes qui ont péri dans le massacre du 29 janvier 2017. Sous leurs visages, des lampions brûlaient doucement au sol.

Mustapha Elayoubi, président de l'Association islamique régionale, s'est avancé au micro en ce soir de « froid et de paix » pour dire que le Québec d'aujourd'hui n'est plus celui de l'insécurité identitaire.

« Ceux qui ont bâti le Québec ont vécu leur insécurité et leur identité à eux. L'identité change et évolue. Je préfère l'identité vivante à l'identité morte. Le Québec d'aujourd'hui est un Québec vivant », a déclaré celui qui s'est établi dans la région en 1979 et qui s'est « enrichi dans la société québécoise comme musulman ».

Selon Mustapha Elayoubi, certains médias utilisent cette insécurité comme prétexte pour « mousser toutes sortes d'idées et de sournoiseries », de même qu'un « islam politique ». Il est d'avis qu'un climat malsain planait sur la Capitale avant les attentats.

« Les musulmans ont payé cher de leur vie. Pour leur communauté, ce sont six martyrs. Je trouve qu'aujourd'hui, avec la réponse de la société québécoise qui les a rapatriés, ces victimes-là sont devenues nos victimes, ce sont nos martyrs à nous. Ils ont donné leur vie à cause de leur appartenance, mais aussi pour le Québec. C'est un tournant dans l'histoire », a renchéri Mustapha Elayoubi.

SE SOUVENIR

« C'est très important de commémorer un an plus tard. Ça nous fait prendre conscience de ce qui s'est passé. On ne veut jamais revivre ce type d'événement. Le Québec continue de grandir, d'avancer et de s'enrichir », a poursuivi le président.

Quelques politiciens ont jugé important de participer à la cérémonie, en dépit des -20 degrés enregistrés en soirée. Ce fut notamment le cas de la députée péquiste de Chicoutimi, Mireille Jean, et du conseiller municipal Simon-Olivier Côté.

« C'est dommage que ça prenne des incidents comme ceux de Québec pour ouvrir les yeux. La société doit se réveiller et se défaire de tous ces préjugés », a résumé le conseiller Côté.

Éric Dubois, candidat à l'investiture néodémocrate dans Chicoutimi-Le Fjord, était présent, tout comme Marc Maltais, ancien porte-étendard du Bloc québécois dans Lac-Saint-Jean.

« Le développement économique et social passe par l'inclusion et la non-division. Ce qui s'est passé à Québec l'an dernier est un drame. Je ne reconnais pas mon Québec dans ces gestes. Je ne reconnais pas le Québec de Gilles Vigneault qui disait que tous les humains sont de ma race. Le Québec que j'aime et que je veux continuer de bâtir, c'est celui-là », a plaidé l'ancien leader syndical, qui devrait annoncer, cette semaine, s'il sera candidat péquiste aux élections d'octobre.

« ISLAMISMOPHOBIE »

Khadiyatoulah Fall, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et lui aussi musulman, croit que les Québécois n'en ont pas contre l'islam, mais qu'il est souvent question d'« islamismophobie » (la peur de l'islam radical).

« Les mots peuvent réunir ou diviser les gens. Nous célébrons cette commémoration encore sous le signe de la tension autour des mots. Mais les choses ont changé. Les musulmans osent prendre la parole parce qu'ils ont senti la population et le discours politique derrière eux. Ils ont senti que parler, c'est prévenir », a-t-il formulé.

> **« Les musulmans ont payé cher de leur vie. Pour leur communauté, ce sont six martyrs. »**
>
> — Mustapha Elayoubi

HONTE DE SON PAYS

Robert Dole, un Américain chrétien qui vit « en exil » depuis 50 ans, s'est lui aussi exprimé.

« L'économie américaine est basée sur la guerre. Évidemment, il faut que les États-Unis aient un ennemi. Ils ont choisi l'islam comme ennemi. J'ai honte de mon pays d'origine. L'islamophobie va à l'encontre des valeurs fondamentales de la religion chrétienne », a conclu Robert Dole.

Photos Jeannot Lévesque

Mustapha Elayoubi, président de l'Association islamique régionale, a pris la parole à la Place du citoyen lundi soir, un an après l'attentat de la mosquée de Québec. Il a livré un plaidoyer pour un Québec vivant et inclusif.

GARDE ET CONTRÔLE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES

Au tour du père de se faire arrêter

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Un quinquagénaire de Saguenay fait face à des accusations de garde et contrôle avec les facultés affaiblies, après s'être fait arrêter sur le stationnement d'un bar de Chicoutimi en 2016. L'arrestation est survenue un an après celle de son fils, intercepté par les policiers pour une situation similaire.

L'accusé est le père de cet étudiant de l'UQAC dont l'arrestation musclée a défrayé la manchette. À l'issue d'un procès, le policier a d'ailleurs été reconnu coupable d'avoir utilisé « sans nécessité une force non proportionnelle, de façon déraisonnable ». L'étudiant, rappelons-le, dormait dans un véhicule, en état d'ébriété, lorsqu'il a été appréhendé par deux patrouilleurs. Le jeune homme n'a cependant jamais fait face à des accusations de garde et contrôle.

Le procès de son père s'est tenu, lundi, au palais de justice de Chicoutimi. Ce dernier a été arrêté alors qu'il se trouvait dans sa voiture, avec les clés sur le contact. Les policiers étaient sur le stationnement du bar, donc l'interception s'est faite en quelques minutes.

Mais selon la version de la Défense, le quinquagénaire n'a jamais eu l'intention de prendre la route. Il venait simplement chercher un paquet de cigarettes. Son avocat, Me Charles Cantin, a tenté de démontrer que son client avait un plan alternatif bien établi pour revenir à la maison ce soir-là. La conjointe de l'homme et une serveuse sont d'ailleurs venues témoigner en faveur de l'accusé.

« Il avait un plan défini. Jamais il n'a eu l'intention de prendre sa voiture. Sa conjointe venait le chercher. C'est ce qu'il a d'ailleurs dit à la serveuse. Elle a aussi témoigné à l'effet que le client était sorti que pour aller chercher des cigarettes. Qu'est ce que ça prend de plus ? Un acte notarié », commente Me Cantin.

Dans ce type de dossier, lorsque l'accusé se trouve dans une voiture en état d'ébriété avec les clés en sa possession, il y a une présomption qui est applicable. Le fardeau de la preuve retombe automatiquement sur les épaules de l'accusé qui doit alors démontrer qu'il avait un plan alternatif pour rentrer chez lui.

Appelée à la barre, sa conjointe a assuré qu'il n'aurait jamais conduit son véhicule en état d'ébriété, rappelant du même souffle l'arrestation musclée de son fils sur le stationnement de l'UQAC. « Cette histoire a été importante pour la famille. Les parents étaient sensibilisés à ce type d'accusation. Il l'était avant, mais encore davantage avec cette histoire », pointe Me Cantin.

Leur fils a en effet été intercepté pour les mêmes raisons. Les patrouilleurs avaient reçu un appel signalant la présence d'un véhicule avec le moteur en marche sur le stationnement de l'UQAC, avec deux individus à bord.

Le quinquagénaire devra attendre au printemps pour connaître son sort. Le juge Paul Guimond a pris la cause en délibéré et rendra son verdict le 25 avril.

L'accusé avait un plan alternatif pour se rendre à son domicile, a plaidé son avocat, Me Charles Cantin. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	20
petites annonces	20
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

EN BREF

Un accident à Hébertville-Station

Un accident impliquant deux motoneiges s'est produit, dimanche, dans le sentier fédéré 23 à Hébertville-Station. Trois personnes provenant du secteur ont subi de légères blessures. La collision entre les deux motoneiges est survenue vers 15 h 30. Les deux conducteurs de 50 et 62 ans ainsi qu'une passagère de 61 ans ont été conduits au centre hospitalier d'Alma pour des blessures mineures. L'enquête qui est en cours n'a toujours pas permis de déterminer les causes exactes de l'accident. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PAVOISER, *verbe*

Définitions – 1. Orner de drapeaux. 2. Faire ostentation de son succès.
Anagrammes – apivores, ovipares.
Famille – *pavois* : 1. [Histoire] grand bouclier des Francs; [Marine] 2. ensemble de boucliers qui garnissaient le haut des bordages d'un navire; 3. partie de la coque d'un navire située au-dessus du niveau du pont et qui sert de garde-corps.

TOURNÉE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Un plaidoyer pour les plus démunis

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le Parti québécois souhaite que l'État soit au service des citoyens et cet engagement électoral est plus vrai que jamais à l'endroit des organismes de défense des démunis qui passent plus de temps à remplir des formulaires de financement qu'à aider leur clientèle qui s'agrandit de plus en plus malgré les prétentions du gouvernement libéral sur l'embellie économique.

La Tournée Solidarité en action au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dirigée par le député péquiste de Rimouski, Harold Lebel, a fait une halte dans la région, lundi, afin de sonder les responsables des principaux organismes communautaires. Un exercice qui permet à la députation péquiste régionale et à leur collègue critique en matière d'Emploi et de Solidarité de bien comprendre les enjeux de ces organismes qui forment bien souvent le dernier filet social.

« La pauvreté n'est plus seulement le lot des personnes qui vivent de l'aide sociale. On constate que des personnes qui travaillent au salaire minimum fréquentent aussi les banques alimentaires », ont insisté les députés Mireille Jean et Harold Lebel. Incidemment, le Parti québécois demeurera en faveur d'un salaire minimum à 15 $.

ÉPICERIES PLUS LOIN

Dans les problèmes relevés dans le cadre des consultations avec les organismes, les députés ont eu droit à plusieurs commentaires sur l'organisation du transport en commun. Il s'agit d'un service de base pour permettre aux personnes démunies de se rendre dans les supermarchés.

« Quand on regarde ce qui se passe à Jonquière, il y a de moins en moins d'épiceries de quartier. Les gens à faible revenu ont donc besoin de transport en commun pour se rendre dans les grandes surfaces et éviter de s'alimenter dans les dépanneurs où ça coûte beaucoup plus cher », insiste Sylvain Gaudreault.

Mireille Jean note le même phénomène à Chicoutimi, où les grands de l'alimentation ont déménagé sur le boulevard Talbot alors que les personnes démunies habitent le centre-ville. Des problèmes de même nature ont été évoqués au Lac-Saint-Jean, lundi matin, et le député de Rimouski souligne que des situations similaires sont dénoncées dans d'autres régions où le transport en commun n'existe pas.

MANQUE DE FINANCEMENT

Quant aux organismes, le Parti québécois estime nécessaire de rehausser leur financement de façon importante. Les augmentations proposées sont de l'ordre de 60 M$ pour la première année jusqu'à une enveloppe cumulative de 180 M$ après trois ans.

Selon Sylvain Gaudreault, il est temps que les personnes qui œuvrent au sein de ces organismes cessent de passer la majorité de leur temps à faire de la reddition de compte au gouvernement. Le Parti québécois propose le contraire, soit que l'État réponde aux besoins de ces groupes nécessaires pour venir en aide aux personnes démunies.

En plus des travailleurs au salaire minimum, le député de Rimouski souligne que de plus en plus de retraités ont de la difficulté à bien vivre. Dans ce groupe, il note la présence de plusieurs femmes qui ont fait carrière au sein d'organismes communautaires, lesquels n'ont pas les moyens d'offrir des régimes de retraite.

« On se retrouve dans la situation où des retraités vont demander de l'aide aux organismes pour lesquels elles ont donné leur vie », a conclu la députée de Rimouski.

Une bonne décision, selon Gaudreault

La décision du chef du Parti québécois de désigner Véronique Hivon au poste de vice-cheffe de la formation souverainiste donne des ailes à la députation péquiste qui voit dans cette décision une façon différente de faire de la politique.

Le député Sylvain Gaudreault est convaincu que la députée de Joliette ne jouera pas un rôle de figuration, au cours des prochains mois, alors que tous les partis se préparent à la bataille électorale. « Comme je la connais, je suis convaincu qu'elle a su bien négocier ses affaires », a déclaré le député de Jonquière.

La députée de Chicoutimi, Mireille Jean, voit dans cette décision une ouverture du chef Jean-François Lisée pour les nouvelles idées qui confirment que le Parti québécois peut faire les choses autrement. Les députés sont conscients qu'un certain nombre de choses doivent changer. Sur ce point, le député de Rimouski, Harold Lebel, en sait quelque chose. Il a fait son entrée en politique comme militant à l'époque de René Lévesque. Il affirme que la décision de son chef va plaire aux jeunes qui voudraient que la politique soit pratiquée autrement.

Les trois députés présents lundi connaissent bien la députée qui a dirigé les travaux ayant mené à l'adoption de la loi qui permet aujourd'hui à des Québécois d'avoir recours à des services de fin de vie, mieux connus sous le vocable « Mourir dans la dignité ».

Sylvain Gaudreault a réitéré que le sondage de la fin de semaine, qui plaçait la CAQ en tête et le PQ en 3e place, confirmait que les Québécois souhaitaient que l'État soit au cœur des préoccupations. À ce titre, il indique que Véronique Hivon illustre très bien cette préoccupation de la population tout en incarnant une façon bien à elle de mener des dossiers sensibles. **LOUIS TREMBLAY**

« La pauvreté n'est plus seulement le lot des personnes qui vivent de l'aide sociale. »

— Mireille Jean et Harol Lebel

Le député péquiste de Rimouski, Harold Lebel, était de passage dans la région lundi pour la Tournée Solidarité en action du Parti québécois. Il était accompagné de ses collègues et Jonquière et Chicoutimi, Sylvain Gaudreault et Mireille Jean. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

CRAM
Depuis 1985
Centre de Relation d'aide de Montréal
École Internationale de Formation à l'ANDC

OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Une étudiante du CRAM (Centre de relation d'aide de Montréal) en formation pour devenir thérapeute en relation d'aide est à la recherche de clients volontaires pour lui permettre d'effectuer son stage pratique de 2e année.

Elle offrira gratuitement 10 séances consécutives de Relation d'aide individuelle (apprentissage à être en relation avec vous-mêmes et avec les autres) moyennant une inscription de 50 $. (Horaire à déterminer).

Pour plus d'informations : 418 678-9466

5271454

La Villa des Sables
418 547-3858
2682, rue St-Dominique, Jonquière (Qc)
Situé aux abords de la Rivière-aux-Sables
Résidence Certifiée
PROMO!
À partir de 579$/mois*
SUR TOUS LES STUDIOS
Certaines conditions s'appliquent, offre valable jusqu'au 31 janvier 2018.
Résidences pour personnes retraitées
Autonomes, semi-autonomes et en convalescence
Le Groupe Desainay
COMPLET !
Liste d'attente disponible
Villa des Orchidées
418 547-8180
• Jonquière •

5261384

La prochaine vague mondiale

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

Selon Luc Boivin, directeur général de la Fromagerie Boivin de La Baie, la poutine est en voie de devenir la prochaine vague mondiale dans le domaine alimentaire. « Au début du siècle, dans les années 1920, on a connu la popularité du hot-dog ; dans les années 50, ce fut la venue du hamburger ; dans les années 1970, la pizza a envahi l'Amérique et l'Europe et dans les années 1980, les fajitas et les tacos se sont retrouvés sur nos tables. Et en l'an 2000, me demande-t-il alors que j'étais sans réponses ? Les sushis ! Qui aurait pu dire qu'on aurait des dizaines de restaurants de sushis au Saguenay ? », me balance le fromager de la Baie dans son bureau avec vue sur l'intérieur de l'usine à fromage.

« Après l'incendie, nous avons décidé d'orienter davantage notre production sur le fromage en grains. Je me suis fait dire souvent que notre industrie de fromage en grains ne reposait pas sur grand-chose et qu'il ne fallait pas espérer vendre du fromage en crottes aux Chinois. Ça commence à changer. Je suis en pourparlers avec un restaurateur japonais qui veut vendre de la poutine selon la recette originale du Québec. De plus, j'aimerais bien fournir la Maison de la poutine à Paris qui connaît un énorme succès », raconte Luc Boivin. Les nouvelles technologies permettent de surgeler le fromage en grains et de l'expédier partout dans le monde.

DANS DE NOMBREUX RESTAURANTS

C'est vrai que, depuis 50 ans, la poutine a envahi le Québec au complet. Il y a peu de restaurants qui n'offrent pas la poutine sur leur menu, les chaînes de restauration rapide en font un plat vedette et certains restaurateurs dans les grandes villes se vantent même d'en faire une spécialité maison. « C'est un plat facile à intégrer pour les restaurateurs qui vendaient déjà des frites. Chaque restaurant avait déjà sa sauce brune pour les "hot chicken" et les "hot hamburger" ou leur sauce barbecue pour le poulet, alors il suffisait d'ajouter le fromage en grains pour l'offrir sur le menu », explique celui qui considère la poutine comme un des principaux marchés pour son fromage en grains alors que ce plat est de plus en plus populaire au Canada et commence à émerger aux États-Unis.

« La beauté avec la poutine, c'est que les chefs dans les restaurants peuvent lui donner une couleur personnelle en ajoutant des condiments et en préparant des sauces aux saveurs variées. Sur la Côte-Nord, ils ont des poutines au homard. Ailleurs, il y a des poutines avec du bœuf, du porc effiloché ou des saucisses à hot-dog, mais le fromage fait toujours partie de la recette », relève le fromager qui affirme déjà vendre son fromage dans plusieurs villes canadiennes.

« Je suis colonel honoraire de l'Escadron 433, de Bagotville, et j'ai participé à des soirées intitulées "'Canadian Night'". On m'a demandé de servir des poutines aux militaires, pour l'occasion. Nous l'avons fait en Islande et en Corse et je peux vous jurer que les Corses ont mangé leur poutine avec appétit », raconte celui qui en fera une autre bientôt en Louisiane aux États-Unis.

Certains vont se rappeler de la fameuse poutine au foie gras du chef Martin Picard, du restaurant Au Pied de cochon, à Montréal, qui a fait beaucoup jaser. Pour y avoir goûté et pour en avoir cuisiné, je peux vous assurer que ce n'est pas un menu Minçavi. Pour Luc Boivin, il est essentiel que les frites ne soient pas détrempées et que ce soit du fromage en grains. « Le fromage râpé ne fait pas l'affaire », dit-il en mimant une bouchée à l'aide d'une fourchette alors que des grands fils de fromage pendent jusque dans l'assiette.

PATATES DÉTREMPÉES

Pourtant, la poutine, ce n'est que des patates frites molles qui se détrempent dans de la sauce brune coiffée de fromage en grains, voilà un mets tout à fait insignifiant. Rien n'empêche que cette trempette de frites au fromage a été inventée au Québec. Selon plusieurs sources, il s'agirait de Jean-Paul Roy du restaurant Le Roy Jucep de Drummondville en 1964. Ce mets qui fait de plus en plus parler se retrouve maintenant dans la très grande majorité des restaurants du Québec. Et c'est vrai que la popularité de ce mets de chez nous prend de l'expansion chaque année. On peut en manger dans plusieurs grandes villes américaines, sur les plages du Mexique et en Europe.

Dans un texte du *Soleil* en mai dernier, le journaliste Ian Bussières rappelait que Barack Obama en a mangé avec Justin Trudeau en 2016 et qu'un étudiant à la maîtrise à l'Université du Vermont, Nicolas Fabien-Ouellet, originaire du Québec, soutient que nos frites sauce font l'objet d'appropriation culturelle par les autres provinces canadiennes. « Depuis que ce mets est populaire, les autres provinces parlent d'un mets canadien alors que c'est un mets québécois », rappelle l'étudiant à la maîtrise.

SEMAINE DE LA POUTINE

Du 1er au 7 février, les restaurateurs de partout au Québec vont profiter de la Poutine Week (Semaine de la poutine), tenue partout au Canada et même aux États-Unis, pour présenter leurs meilleures recettes. Sur le site de l'événement, on estime que plus de 160 restos à travers la province participent à la sixième édition pour trouver les meilleures poutines. Les clients et un jury sont appelés à voter à l'issue de cet événement gastronomique. On me raconte que les restaurants La Voix maltée et le Rouge Burger Bar participent activement à cette semaine d'activité à Saguenay. Je me promets d'en essayer quelques-unes. On parle ici quand même de la prochaine vague mondiale dans le domaine alimentaire.

« La beauté avec la poutine, c'est que les chefs dans les restaurants peuvent lui donner une couleur personnelle en ajoutant des condiments et en préparant des sauces aux saveurs variées. »

— Luc Boivin

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

CLÉMENCE BERGERON

44 et 40 ans d'ancienneté au PFK

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Alors que les entreprises peinent à recruter et conserver leur main-d'oeuvre, le restaurant PFK d'Alma pourrait bien servir d'exemple. En plus de la recette secrète du colonel, l'établissement semble aussi détenir la recette parfaite de gestion des ressources humaines.

Clémence Bergeron, qui célébrera 45 ans de services le 6 septembre prochain, a encore la passion de servir la clientèle. Entre deux commandes, elle prend plaisir à se remémorer ses débuts chez PFK à l'âge de 16 ans alors qu'elle était encore étudiante.

À l'époque, le restaurant était le seul à offrir un menu de type restauration rapide. « Lors de la Fête du Colonel, les clients faisaient la file sur plusieurs mètres pour profiter des offres spéciales », ajoute-t-elle.

Celle qui travaille encore 30 heures par semaine à titre de caissière ne s'est jamais posé de questions quant à son travail. Alors que ses amis se retrouvaient sans emploi et au chômage, elle a toujours été occupée. « C'est comme si c'était hier. Ç'a passé tellement vite », affirme-t-elle. Lors de la période des Fêtes et lors des vacances estivales, plusieurs clients reconnaissent celle qui travaille pour PFK depuis quatre décennies. Plusieurs amitiés sont nées avec d'anciens collègues et clients.

85 ANS À DEUX

M^me^ Bergeron n'est pas la seule à avoir consacré des décennies au Colonel Sanders. C'est dans la bonne humeur et en pleine entrevue qu'elle nous a présenté son collègue et ami, Claude Lessard, qui compte 40 ans de loyaux services. Celui que l'on voit dans la cuisine du restaurant almatois a aussi travaillé pendant plusieurs années au restaurant de Dolbeau-Mistassini. Il confie avoir l'intention d'atteindre le cap de 50 ans d'ancienneté.

COLONEL SANDERS À ALMA

Impossible de ne pas poser la question ! Clémence Bergeron n'a jamais rencontré le Colonel Sanders. Toutefois, elle nous a mentionné que celui-ci est déjà venu faire son tour à Alma. La légende veut que le fondateur de la chaîne, décédé en 1990, ait visité la ville le temps d'une publicité.

Clémence Bergeron et Claude Lessard cumulent 84 ans d'ancienneté au PFK d'Alma. —PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ÉQUIPE LAVOIE²

HÉLÈNE LAVOIE FRI
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293

LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

www.lavoieaucarre.com

– UN CHOIX – D'EXCELLENCE

viacapitale SLSJ HL INC.

CHICOUTIMI

864, Chabanel
19466538

CHICOUTIMI

1309, Hélène-Boullé
26094445

CHICOUTIMI

AVEC REVENUS
551-553, Jules-Verne
25334776

CHICOUTIMI

1364, des Maristes
22405055

CHICOUTIMI

1075, Melançon
9845250

CHICOUTIMI

409, Plamondon
26047769

CHICOUTIMI

AVEC REVENUS
230, des Saguenéens
10268996

CHICOUTIMI

BORD DE L'EAU
3415, rang St-Pierre
11306222

CHICOUTIMI

1471, Victor-Guimond
28080839

CHICOUTIMI-NORD

AVEC REVENUS
1516-1516C, Roussel
19046003

CHICOUTIMI-NORD

119, Casault
12958126

CHICOUTIMI-NORD

JUMELÉ
1790, du Lotus
15368649

JONQUIÈRE

2667, Brodeur
20591171

JONQUIÈRE

1731, Cartier
20912844

JONQUIÈRE

QUADRUPLEX
2143-2145, Dablon
23804711

JONQUIÈRE

JUMELÉ
2771, Marquette
22509672

JONQUIÈRE

2754, Tremblay
14620571

JONQUIÈRE

2854, La Traverse
9165869

LATERRIÈRE

BORD DE L'EAU
3769, ch. St-Pierre
22850952

SAINT-HONORÉ

AVEC CHENIL
3860. ch. du Cap
22822614

SAINT-HONORÉ
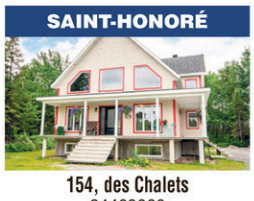
154, des Chalets
24463980

SAINT-HONORÉ

FERMETTE
251, des Chalets
11340241

SAINT-HONORÉ

BORD DE L'EAU
150, ch. du Pic
12694937

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
76, 2e ch. du Bras-du-Nord
27650360

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
14, 3e ch. du Lac-Sébastien
13794422

LA BAIE

3223, ch. du Plateau Nord
16232064

5261500

Un simple hasard, selon Coiteux

LUC LAROCHELLE
CHRONIQUE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Sans prétendre offrir un gilet pare-balles aux Québécois, le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a vanté ces derniers jours l'utilité du rétablissement de l'enregistrement obligatoire des armes de chasse au Québec. « Cet outil supplémentaire de prévention, réclamé par plusieurs regroupements et associations dont les organisations policières, permettra un meilleur contrôle des armes à feu sur le territoire québécois, ce qui évitera bien des drames », a-t-il justifié.

Ce n'est évidemment que coïncidence, si la mise en application de cette loi provinciale s'intercale dans les bulletins de nouvelles entre les reportages du premier anniversaire de la tuerie de Québec.

« Il n'y a aucun lien entre les deux », assure le ministre Coiteux

Hasard, as-tu souvenir d'autres inquiétudes ayant déjà été exprimées par nos protecteurs politiques concernant la sécurité ?

Le hasard a des défauts, mais l'intégrité est une question d'honneur pour lui. C'est pourquoi il m'a répondu dans l'heure qui a suivi, me renvoyant à une lettre de protestation que le gouvernement Couillard avait expédiée à Ottawa à l'été 2014.

« Après l'abolition du registre des armes d'épaule, il est décevant de constater que votre gouvernement semble vouloir assouplir encore davantage le contrôle des armes à feu au pays » reprochait Québec dans une lettre cosignée par deux ministres : Lise Thériaut, alors à la Sécurité publique, et Jean-Marc Fournier, à titre de responsable des Affaires intergouvernementales.

Les représentations québécoises portaient sur plusieurs volets, notamment sur le fait qu'Ottawa avait autorisé par décret et sans consultation l'utilisation les armes de type CZ 858 pour le tir récréatif alors qu'aucun champ de tir québécois ne détenait la certification provinciale requise.

La CZ 858 est une arme semi-automatique s'apparentant davantage à une mitraillette qu'à une carabine utilisée pour chasser l'orignal ou le chevreuil. Richard Henry Bain s'était présenté au Métropolis avec l'une de ces armes, en 2012, avec l'intention d'éliminer Pauline Marois qui venait d'être élue première ministre du Québec. Un technicien de scène est tombé sous ses balles.

La Gendarmerie royale du Canada avait annoncé en 2014 le retrait imminent de ce modèle de la liste des armes autorisées au Canada. Le gouvernement de Stephen Harper a décidé du contraire tout juste avant d'être renversé à l'élection fédérale d'octobre 2015.

En plus des deux pistolets à autorisation restreinte, qui auraient dû lui être retirés de manière préventive selon les règles applicables aux détenteurs d'armes soignés pour des dépressions, l'auteur de l'attentat à la mosquée de Québec, Alexandre Bissonnette, détenait le même type d'arme que Bain, avec un chargeur pouvant contenir jusqu'à 30 cartouches contre seulement cinq pour la majorité des armes utilisées par un chasseur. Fort heureusement, dans un cas comme dans l'autre, le mécanisme de l'arme s'est enrayé à l'heure de la folie.

Encore aujourd'hui, vous n'aurez aucune difficulté à trouver sur Internet un fournisseur prêt à vous en livrer ce type d'arme au Canada. Le gouvernement Couillard a-t-il abdiqué, pourquoi est-il devenu aussi silencieux et préfère-t-il mettre son registre à l'avant-plan ?

Une autre coïncidence, évidemment.

• • • • •

Mon père a perdu la forme et l'intérêt pour la chasse bien avant son décès, l'automne dernier, à l'âge de 86 ans. Citoyen soucieux des lois, il s'était assuré de léguer ses armes à des membres de sa famille ayant les certifications requises. Une fois ce partage effectué, il ne lui était plus nécessaire de détenir un permis de possession renouvelable aux cinq ans.

Le bureau du contrôleur des armes à feu du Québec m'a confirmé avoir fermé définitivement son dossier le 21 septembre, quelques jours après la réception de son acte de décès. Par contre, une lettre de la GRC nous est parvenue plus tard, nous informant « qu'un examen de ses dossiers avait révélé que le client mentionné ci-dessus (notre père) est détenteur d'un permis d'armes à feu. »

Au lieu de nous fournir le numéro de ce permis comme information potentiellement utile pour passer à travers le reste de la paperasse, la police fédérale nous a demandé de l'inscrire, seulement « si connu » !, dans la *Déclaration relative à l'autorisation d'agir au nom d'une succession.*

Pour autant que les armes soient entre les mains de détenteurs de permis fédéraux, la GRC ne cherchera aucunement à savoir qui, parce que l'enregistrement n'est plus obligatoire dans le reste du pays. Aucune cession officielle sous supervision gouvernementale n'est requise. Il n'y a que la Sûreté du Québec qui s'en préoccupera.

Et vous essayez de me faire croire, monsieur Coiteux, que votre registre provincial sera simple, fluide et qu'il ne se perdra pas dans des paliers superposés alors que vos visions contradictoires avec Ottawa nous ont menés jusqu'à la Cour suprême ?

Ça prendra plus que vos nobles intentions pour m'en convaincre.

Le registre québécois sera vraiment simple et fluide alors que les visions contradictoires de Québec et d'Ottawa sur la gestion des armes à feu nous ont menés à la Cour suprême ?
— ARCHIVES LA PRESSE

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : DIMANCHE 28 JANVIER 2018

TOUT OU RIEN : 01 02 05 06 07 11 — 16 18 20 22 23 24

Lotto 6/49 : 3 5 6 6 3 1 3 4

Sprint 10 : 10 11 26 29 50

Lotto Poker : 3♣ 4♢ 5♢ 8♡ A♢

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 28 NOVEMBRE 43 GÉMEAUX

Banco : 06 08 12 17 18 20 23 24 25 30 — 32 33 37 43 56 58 59 61 62 70 — Turbo x 1

Quotidienne : 2 19 3 469 4 9761

Triplex : 18 24 28 29 30

Extra : 5281572

Du 3 janvier au 7 mars, courez la chance de gagner **une croisière dans les Caraïbes pour deux personnes** en compagnie de Guy Mongrain et de Claudia Ébacher!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

5265950

ÉLECTIONS PARTIELLES DANS CHICOUTIMI-LE FJORD

Martel a hâte de «sauter sur la glace»

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Richard Martel presse le premier ministre de déclencher l'élection partielle dans Chicoutimi-Le Fjord. Le candidat du Parti conservateur dénonce l'absence de représentant pour les citoyens de la circonscription à la Chambre des communes alors que s'amorçait lundi la session parlementaire à Ottawa.

« Qu'attendent les libéraux pour déclencher l'élection partielle, qui permettra aux milliers de citoyens de Chicoutimi-Le Fjord d'avoir enfin une voix à la Chambre des communes ? Il y a maintenant près de trois mois que l'ancien député a remis sa démission et il est franchement inacceptable que l'élection partielle ne soit toujours pas déclenchée. Il est plus que temps que notre circonscription soit représentée à la Chambre des communes par un député qui n'hésitera pas à défendre nos intérêts », affirme le candidat du Parti conservateur à l'élection partielle dans Chicoutimi-Le Fjord dans un communiqué.

Richard Martel s'affirme prêt à « sauter sur la glace ». Il estime que le premier ministre n'a aucune raison d'attendre avant de déclencher l'élection partielle.

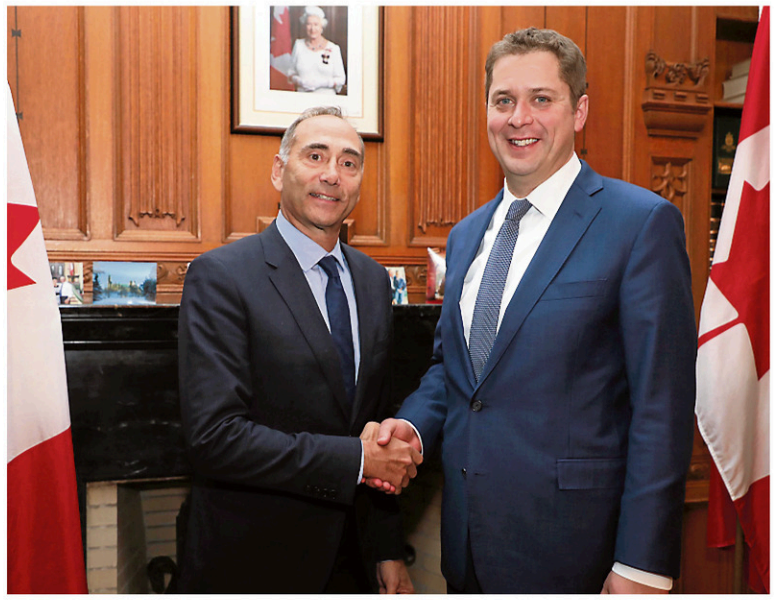

Richard Martel et Andrew Scheer, chef du Parti conservateur du Canada. — COURTOISIE

Sutton®
L'immobilier nous habite

Hélène GAGNON
418 540-3459
Courtier immobilier
Directrice régionale

CONDO 2 CHAMBRES

MLS: 28482409
JONQUIÈRE
3870, ST-PIERRE
LIBRE IMMÉDIATEMENT

DUPLEX 149 000 $

MLS: 15642260
JONQUIÈRE
3786-3788, ANGERS

Alain BILODEAU
418 695-6334
Courtier immobilier

Rodrigue COMEAU
418 540-2442
Courtier immobilier
rcomeau@sutton.com

LOCATION 855 $/MOIS

MLS : 14924705
JONQUIÈRE
3936, DES MOUETTES

MLS : 15198600
JONQUIÈRE
3249, REMBRANDT

VENDU
MLS: 22944015
JONQUIÈRE
1995, MOUSSEAU

Marjolaine VILLENEUVE
418 548-7705
Courtier immobilier
35 ans d'expérience

Marie-Claude SIMARD
418 591-0937
Courtier immobilier

NOUVEAU (JUMELÉ GARAGE DOUBLE)

MLS : 21099189
ARVIDA
2884, STE-EMILIE

NOUVEAU (AVEC REVENU)

MLS : 10430815
CHICOUTIMI
1423-1423B, MCNICOLL

SKI-MOTONEIGE (BAIGNADE)

MLS : 10199904
ST-DAVID-DE-FALARDEAU
168, LAC CLAIR (EMB #1)

Samuel DESBIENS
418 820-9145
Courtier immobilier agréé

Julien TREMBLAY
418 820-3665
Courtier immobilier

MLS: 18074439
SAINT-HONORÉ
640, DESROSIERS

MLS: 13336804
CHICOUTIMI
1649, DES HÉRONS
Superbe propriété sur terrain de 85' X 100', secteur très recherché.

MLS: 23035390
MONT-VALIN
(SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN)
1, RÉSERVOIR PIPMUACAN
4 saisons, près de la Dam 1 (barrage 1)

Marie-Josée GRENON
418 812-9660
Courtier immobilier

Robert BOIVIN
418 690-7587
Courtier immobilier agréé DA
43 ans de savoir à partager

QUALITÉ/PRIX

MLS: 15055699
SHIPSHAW
3761, ROUTE BRASSARD

80 000 $

MLS: 20154683
CHICOUTIMI-NORD
28, ST-ALEXIS

Simon THIBEAULT
418 815-5530
Courtier immobilier

Marlène TREMBLAY
418 540-4272
Courtier immobilier

Diane GAGNON
418 820-5160
Courtier immobilier

CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens 418 543-7587 • JONQUIÈRE 2395, St-Dominique 418 542-7587 • www.sutton.com
5271273

RENÉGOCIATION DE L'ALÉNA

Des progrès jugés suffisants

Presse canadienne

MONTRÉAL — L'ALÉNA est toujours en vie: le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, a estimé lundi que les progrès réalisés jusqu'ici étaient suffisants pour continuer les négociations, à la fin de février au Mexique.

C'est avec un sourire et tout en politesse que le Canada et les États-Unis se sont échangé des remontrances à l'issue de cette sixième ronde de renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), menée depuis une semaine à Montréal. Les trois pays signataires de l'ALÉNA se sont entendus pour clore un chapitre, celui sur la corruption. Dans le dossier du lait et des normes du travail, par ailleurs, on a enregistré bien peu de progrès.

M. Lighthizer, qui s'était déplacé dans la métropole pour l'occasion, lundi, a reproché au Canada d'avoir inséré « une pilule empoisonnée » dans sa proposition sur les règles d'origine dans le secteur de l'automobile. Il s'en est pris par la suite à « l'attaque massive » du Canada contre les États-Unis dans le dossier du bois d'œuvre, et sur le comportement américain en général en matière de commerce international.

Rétorquant à son homologue américain, la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a emprunté le même ton. Elle a parlé des « propositions non conventionnelles » des Américains en ce qui a trait aux règles d'origine. Pour ce qui est du bois d'œuvre, la ministre a rappelé que le Canada considère que ce conflit commercial n'a rien à voir avec l'ALÉNA.

Mais la ministre s'est faite rassurante pour la suite des choses. « Nous avons fait du progrès dans cette ronde de négociations. Il reste d'assez grandes différences entre les trois pays, mais dans cette ronde, nous avons commencé une vraie discussion sur ces enjeux. »

M^me^ Freeland, M. Lighthizer et leur homologue mexicain Ildefonso Guajardo ont quand même tous trois assuré qu'ils espéraient des progrès lors de la prochaine ronde, en février. M. Lighthizer, lui, a tout de même déploré que les progrès soient si lents. Il s'agissait de la première apparition des trois ministres depuis leur rencontre plutôt tendue de l'automne dernier, et le climat semblait plus serein.

« Nous avons fait du progrès dans cette ronde de négociations, a convenu la ministre Freeland. Il reste d'assez grandes différences entre les trois pays, mais dans cette ronde, nous avons commencé une vraie discussion sur ces enjeux. »

La ministre québécoise de l'Économie, Dominique Anglade, a estimé que la mobilisation des derniers mois, au Canada, mais aussi aux États-Unis, « a fini par payer ».

« Beaucoup de personnes au Québec se sont déplacées aux États-Unis — des ministres, des leaders syndicaux et patronaux —, la même chose en Ontario, au Canada. Je pense que cette mobilisation commence à payer. »

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, se sont renvoyé la balle en conférence de presse. — PHOTO PC

Bois d'oeuvre: le Canada pourrait retirer sa plainte auprès de l'OMC

MONTRÉAL - Le gouvernement canadien a laissé entendre qu'il pourrait abandonner sa plainte contre les États-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en cas d'entente sur le commerce du bois d'oeuvre.

Le Canada a déposé, plus tôt en janvier, une plainte générale devant l'OMC au sujet de la façon dont les États-Unis appliquent des droits punitifs, ce qui n'a pas été bien accueilli par les Américains.

L'un des principaux obstacles à une entente sur le bois d'oeuvre réside dans le fait que la question n'est pas uniquement assujettie au bon vouloir des gouvernements du Canada et des États-Unis. Dans le cadre de toute entente, l'industrie américaine du bois d'oeuvre devrait renoncer à la possibilité de réclamer des droits punitifs sur le bois canadien, et rien ne permet de croire qu'elle est prête à le faire. **PRESSE CANADIENNE**

5270281

5270820

AGRESSION SEXUELLE ET PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Le grand-père plaide coupable

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Un grand-père a plaidé coupable, lundi, à une série d'accusations à caractère sexuel, dont agression sexuelle sur son petit-fils et possession de pornographie juvénile. Le Jonquiérois, qui était accompagné et soutenu par sa propre victime, a admis ses crimes qui se sont déroulés à diverses périodes, entre 2007 et 2016.

L'homme de petite taille n'a pas bronché pendant le récit troublant des événements. Le représentant du ministère public, Me Sébastien Vallée, a lu la déposition de la victime, aujourd'hui dans la vingtaine, qui semble avoir pardonné à son grand-père.

« Je suis proche de mon grand-père. Il a été le père présent dans ma vie », a lu le procureur.

Dans ce même témoignage, on apprend que l'accusé a initié son petit-fils à la sexualité à l'âge de 12 ans. Il a commencé à lui faire écouter des films pornographiques. Ils se masturbaient dans la même pièce, alors que la grand-mère « malade » dormait. « Elle ne s'est jamais rendu compte de ça », a informé la victime.

Le grand-père est ensuite allé plus loin en masturbant son petit-fils et en lui faisant une fellation à au moins deux reprises pendant son adolescence. « Il m'a demandé de le faire à lui aussi, mais j'ai toujours refusé », a indiqué la victime dans son témoignage.

L'accusé a été arrêté à l'automne 2016 pour une affaire de pornographie juvénile. Un organisme qui surveille les gens échangeant de tels fichiers a dénoncé l'homme aux autorités. Après enquête, les policiers ont saisi les équipements du Jonquiérois.

En fouillant dans son ordinateur, les enquêteurs sont tombés sur des discussions portant sur des mineurs. Le grand-père a écrit avoir touché son petit-fils. Les policiers ont rencontré la victime pour corroborer ces informations.

Le grand-père, représenté par Me Mélanie Decoste, a admis sans détour la preuve du ministère public.

D'un commun accord, les avocats ont exigé la confection d'un rapport sexologique et un rapport prépénal. Les représentations sur sentence se tiendront au printemps prochain. L'accusé ne possède aucun antécédent criminel.

Le grand-père est en liberté pour toute la durée des procédures. L'accusation d'agression sexuelle est assortie d'une peine minimale d'un an de prison.

AMENDE DE 32 866 $ POUR TERRAPURE

Un rejet illégal

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

L'entreprise Revolution Environmental Solutions Aquisition GP inc., aussi connue sous le nom de Terrapure, a été condamnée à payer une amende de plus de 32 866 $ pour avoir enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'entreprise de Toronto, installée au 3500 chemin des Sables, à Laterrière, a été déclarée coupable d'avoir rejeté un effluent d'usine ayant une concentration en fluorures supérieure à 4 milligrammes par litre (mg/l), ce qui contrevient à l'article 123.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'entreprise n'a donc pas respecté les conditions du permis pour l'exploitation d'un procédé de traitement de matières dangereuses résiduelles, qui lui a été délivré le 19 janvier 2015.

Les événements reprochés se sont produits du 25 juillet au 15 novembre 2015.

Une amende de 30 000 $ a été imposée à Terrapure, qui doit aussi assumer les frais judiciaires du Ministère, un montant de 2866 $.

5265967

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Le changement et l'incohérence

PIERRE ASSELIN
passelin@lesoleil.com

Le Parti libéral du Québec (PLQ), et plus particulièrement son chef, Philippe Couillard, avait fait un pari risqué, lors de la dernière élection. Ils ont voulu imprimer un virage rapide aux finances publiques afin de dégager une marge de manœuvre pour les élections de 2018. Peut-être y avait-il un objectif désintéressé derrière cette stratégie, mais la majorité des Québécois y ont vu une manœuvre cynique.

Le PLQ semble en voie de perdre son pari, s'il faut croire les derniers sondages. Les Québécoises et les Québécois veulent du « changement », une tentation qui revient presque à chaque élection. Cela ne fait guère de doute, mais quel changement au juste ?

Selon le sondage Léger-*Le Devoir*, publié samedi, la Coalition Avenir Québec (CAQ) serait en mesure de décrocher une majorité. Le parti est en solide position dans la majorité francophone, avec 46 % d'appuis, et 53 % d'appuis dans la région de Québec.

La CAQ représente, pour 34 % des électeurs, le changement, alors que le Parti québécois (PQ) ne récolte qu'un score de 9 % à cette question, à peu près autant que le Parti libéral.

Selon le sondeur Jean-Marc Léger, la donnée-surprise du sondage est que 66 % des Québécois préfèrent que le gouvernement réinvestisse dans les services de l'État, alors que 34 % opteraient plutôt pour une baisse d'impôt.

Ce résultat nous rappelle qu'un vote de protestation n'est pas toujours cohérent. À neuf mois du vote, bien des choses ont le temps de changer. Ceux et celles qui n'ont pas digéré le régime libéral, et qui veulent préserver ou améliorer le niveau de services, vont peut-être y penser à deux fois avant de donner une majorité à la CAQ.

Il est encore un peu tôt pour sonner le glas du Parti québécois. Jean-François Lisée n'a certes pas la cote lorsqu'on compare la popularité des chefs de parti. François Legault est en tête loin devant, avec 31 % des appuis, alors que seulement 10 % préfèrent M. Lisée, un score inférieur à celui de Philippe Couillard (16 %). C'est de très mauvais augure.

EN DÉFENSEUR DES SERVICES PUBLICS

Mais le chef du PQ fait la bonne lecture quand il tente de positionner son parti en défenseur des services publics. Sa décision de créer un poste de vice-cheffe pour Véronique Hivon s'inscrit sans doute dans cette lecture, dans l'espoir de compenser son déficit de popularité, d'une part, avec une personnalité qui incarne, aux yeux du public, la valeur à laquelle il veut associer le PQ.

Son parti reste néanmoins celui qui a le plus à perdre dans cette élection, plus encore que le Parti libéral. Si la vague annoncée se matérialise en faveur de la Coalition Avenir Québec, elle risque de balayer le parti fondé par René Lévesque à peu près partout, sauf dans l'Est-du-Québec. Le choc serait brutal.

Le sondage démontre aussi que les 18 à 34 ans continuent de favoriser le Parti libéral. « Les jeunes ne sont plus péquistes », constate Jean-Marc Léger. Dans ce segment de l'électorat, la CAQ et le PQ sont à égalité. Dans les groupes plus âgés, c'est encore la CAQ qui domine.

Les choses peuvent changer, mais il y a de sérieux indices qu'une lame de fond se prépare. Après 40 ans d'alternance entre le PLQ et le PQ, les Québécois jonglent sérieusement avec l'idée d'une « troisième voie ».

Ce n'est pas la première fois, Mario Dumont en sait quelque chose et la CAQ avait aussi atteint 39 % dans les sondages en 2011, avant le printemps érable, rappelait lundi l'ex-leader étudiante Martine Desjardins. Mais cette fois-ci pourrait bien être la bonne.

GROGNE SUR LA GLACE À LA BAIE...

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

On ne dit plus : « Il y a plus de chefs que d'Indiens. » On dit : « Il y a plus de chefs que de péquistes. »

CARREFOUR DES LECTEURS

Un pêcheur désabusé

Nous nous sentons pris en otage par notre ville, Saguenay. Tout a débuté lors de la saison 2010, qui fut une saison où dame Nature a mis les associations de pêche blanche à rude épreuve tellement le climat n'était vraiment pas propice à un embarquement sur les glaces du fjord du Saguenay.

Mais comme il y avait plus de 1500 propriétaires de cabanes à pêche, la pression fut si forte sur les associations par les mordus de cette activité, et aussi par les commerçants, qui ont eu leur lot de mauvaises nouvelles avec des fermetures de plusieurs gros commerces et industries, qu'elles ne pouvaient se permettre de se passer des 5,5 M$ de retombées économiques que cette activité rapporte.

Alors, même si les glaces n'étaient pas de très bonne qualité, les bénévoles décidèrent de donner le « go » à l'embarquement pour que les villages prennent forme, et la plupart des pêcheurs qui s'étaient installés n'ont eu droit qu'à deux semaines de pêche, car il y avait un risque majeur pour l'ensemble des villages.

C'est alors que les autorités concernées, soit Saguenay, la Sécurité publique de Saguenay et Pêches et Océans Canada ont pris une excellente décision, soit de sortir des glaces toutes les cabanes, et cela le plus rapidement possible, ce qui fut fait dans un temps record de trois jours pour l'ensemble des villages. Et voilà ce qui fut la dernière année des associations de pêche blanche et de tous leurs bénévoles.

L'ère de notre ancien maire Jean Tremblay et de son dauphin Luc Boivin, alors échevin de cet arrondissement, débute avec pour mandat de faire un grand ménage sur cette activité. Et voilà, nous allions vivre du changement. Bien sûr, la sécurité passait en premier et je trouvais ça bien normal. Oui, il y avait plusieurs lacunes du côté de la sécurité, de mon point de vue. Oui, j'étais d'accord pour renforcer l'aspect sécurité, même si jamais il n'y a eu de mortalité lors de la pratique de cette activité, sauf quelques événements souvent causés par des personnes téméraires et cela nous a fait mauvaise presse.

Saguenay s'est approprié toute la gestion et le droit d'instaurer de nouvelles normes et réglementations sans qu'aucun propriétaire ne puisse dire quoi que ce soit. Souvent, les nouveaux règlements sont décidés par des fonctionnaires et ingénieurs qui n'ont jamais même mis une ligne à l'eau, et lors de la réunion annuelle tout était coulé dans le béton avec des spécialistes de toutes sortes (pompiers, agents des pêches, etc.).

L'année dernière, ils nous ont sorti les balances pour connaître le poids des cabanes. Nous savions très bien qu'il allait y avoir quelque chose de nouveau, et voilà que lors de la dernière réunion, ils ont sorti leur fameuse charte des épaisseurs

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

Trois phénomènes lunaires se produiront simultanément le 31 janvier 2018 : une « super Lune », une « Lune bleue » et une éclipse lunaire. Pareil événement ne s'est pas produit depuis le 31 mars 1866.
— PHOTO AP, MARCO UGARTE

requises de glace effective pour chaque catégorie de poids. Toute une gestion frustrante pour chaque propriétaire.

Ils ont même invité les propriétaires de plus grandes cabanes à rapetisser les superficies, et cela en pleine réunion qui a eu lieu au mois de novembre. Mais disons que M. Boivin n'avait pas intérêt à sortir cette nouvelle réglementation avant les élections, alors imaginez la stupéfaction des 300 propriétaires de cabanes présents à cette réunion.

Depuis plusieurs années, nous avons dû attendre vers le 20 janvier avant que les glaces n'atteignent le 12 pouces requis pour s'installer et avoir droit à un maximum de six semaines de cette activité, alors imaginez maintenant avec cette charte. Plus les cabanes sont de dimensions importantes, moins les pêcheurs en profitent pour le même montant que coûte une saison.

Les places de stationnement sont maintenant aussi très restreintes pour les visiteurs. Imaginez la maman avec ses enfants stationnés hors du village, car le stationnement affiche complet : cela va être agréable, et en plus il faut payer 5 $ pour accéder à la glace.

Alors là, c'en était assez de cette folie de vouloir nous prendre pour des imbéciles, car à l'échelle de la province, nous sommes la seule place à être soumise à une telle gestion.

Même avec une année de froid sibérien battant des records de 40 ans, nous n'avons pu débuter l'embarquement que le 16 janvier, soit deux à trois semaines plus tard comparativement aux autres endroits où se pratique ce loisir. Il y a toujours des raisons : l'eau est salée, les courants marins, le Saguenay est différent, les fonctionnaires travaillent de 8 h à 16 h, la fin de semaine ils ne travaillent pas, le congé des Fêtes, il neige, etc.

C'est comme si ici, on est complètement à part. Le monde en a assez de tous ces irritants qui ne cessent d'arriver chaque année depuis que la Ville règne sur cette activité. Anciennement, les bénévoles avaient tout comme nous hâte de s'installer, car eux aussi étaient des passionnés.

Maintenant, les statistiques démontrent très bien que nous étions 1500 en 2010 et l'an passé 1200. Cette année, si on dénombre 1000 cabanes, cela va être bon. Alors tout comme bien des propriétaires de cabane, j'ai décidé après 27 ans de pratique de cette activité avec ma famille et amis, de passer à d'autres loisirs moins irritants et de dépenser mes 2000 $ ailleurs qu'à La Baie. Alors, si la Ville continue ce genre de gestion et prend des décisions parfois très discutables, moi je suis pas mal inquiet que la décroissance de cette activité ne fasse que se poursuivre. En espérant que notre mairesse Josée Néron y voit au plus vite et arrête cette gestion à la Jean Tremblay.

Jean Desbiens
Jonquière

Un pas vers la ville universitaire

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca

Lors de la précédente campagne électorale municipale, en octobre 2013, on parlait de faire de Saguenay une ville universitaire. J'avais alors partagé les bénéfices d'une telle idée dans une chronique du *Quotidien*. Une ville qui bénéficie de la présence d'une université peut en tirer d'immenses bénéfices, en termes d'emplois, d'innovation et de dynamique sociétale. La recherche menée par les professeurs et leurs étudiants aux cycles supérieurs constitue un pôle d'attrait international puisque la science n'a pas de frontières. La présence de personnel hautement qualifié attire aussi certaines entreprises tournées vers l'économie du futur. Pour les industries déjà installées, la recherche peut aussi ouvrir des perspectives nouvelles pour améliorer leurs procédés ou gérer plus efficacement des problèmes environnementaux ou d'énergie, par exemple. Je pourrais donner de nombreux exemples de projets, menés par mon équipe ou par des collègues, qui ont bénéficié à nos entreprises, mais je me contenterai de rappeler les propos du cofondateur et président-directeur général d'Ubisoft, Yves Guillemot, lors de l'annonce de la création du studio à Saguenay en septembre dernier : « La principale problématique est de trouver des talents et l'UQAC est une très bonne réponse pour nous ». Ce haut dirigeant d'une multinationale de la haute technologie n'a pas hésité à qualifier l'université de « trésor bien caché ».

L'annonce, le 10 janvier 2018, du projet Accès libre de la Société de transport de Saguenay (STS) illustre un autre avantage de la présence d'une université dans la ville. Le projet Accès libre vise à augmenter la desserte de l'UQAC et des autres institutions situées sur le plateau de Chicoutimi (CEGEP, CIUSSS) en implantant un terminus, des circuits à haute fréquence pour la Zone Talbot, la rue Racine, des stationnements incitatifs ainsi que des dessertes plus rapides et plus efficaces vers les arrondissements de Jonquière et de La Baie, y compris des navettes spéciales les soirs de party. Le terminus offrira aussi des services intermodaux comprenant entre autres des vélos et des autos électriques en location pour satisfaire un ensemble de besoins de mobilité dans la ville. Ce projet, qui se mettra en place en 2018 et 2019, a été préparé avec l'aide et l'appui financier de l'UQAC, mais aussi avec la participation du regroupement des associations étudiantes MAGE-UQAC. Le leadership étudiant dans ce dossier est particulièrement édifiant pour illustrer la dynamique d'une ville universitaire.

En effet, les nouveaux services offerts par la STS ne bénéficieront pas uniquement aux étudiants de l'UQAC. Une meilleure desserte des pôles de santé et d'éducation va permettre de libérer des espaces dans les stationnements, réduire la congestion des routes aux heures de pointe et améliorer la sécurité générale de la mobilité à Saguenay. Le service sera accessible aux travailleurs et aux utilisateurs des services d'éducation et de santé et même aux commerces, car avec une population vieillissante, la fluidité et l'efficacité du transport en commun permettra d'augmenter la mobilité des personnes âgées.

« Elles sont plus fraîches parce que plus de monde en mange et tout le monde en mange parce qu'elles sont plus fraîches », disait jadis une publicité de saucisses. Pour le transport collectif, la recette est la même. Ils sont meilleurs et plus efficaces à mesure que plus de gens les utilisent. Ainsi, le besoin de mobilité exprimé par les étudiants de l'UQAC insuffle une dynamique positive à la STS. En quelque sorte, les étudiants amorcent la pompe. C'est un plus pour la ville et tous ses citoyens. Le nouveau conseil municipal peut considérer ce projet comme étant un pas de plus vers une ville universitaire.

CONSEIL DE VILLE DE ROBERVAL

La façade du couvent aura un étage de plus

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Les nouveaux propriétaires du Couvent des Ursulines de Roberval pourront aller de l'avant avec l'agrandissement de la façade de la bâtisse. Ils ont obtenu la permission du conseil municipal, lundi soir, d'ajouter un troisième étage. Les promoteurs souhaitent ainsi créer de nouveaux espaces à louer.

La Ville les oblige cependant à préserver le caractère historique du bâtiment. Parmi les critères à respecter, le toit de tôle noire et les ornements d'architecture doivent être préservés.

«C'est le promoteur qui nous a demandé la possibilité de le faire. En façade, il souhaite ramener l'édifice à trois niveaux. Pour lui, ce seront des espaces additionnels de 4000 pieds carrés. Du point de vue de la Ville, l'idée était de s'assurer que ce soit harmonieux sur le plan architectural», explique le maire, Sabin Côté.

Par ailleurs, Roberval assure que les travaux de «désamiantage» sont presque terminés.

« En façade, le promoteur souhaite ramener l'édifice à trois niveaux. Pour lui, ce seront des espaces additionnels de 4000 pieds carrés. Du point de vue de la Ville, l'idée était de s'assurer que ce soit harmonieux sur le plan architectural. »

— Sabin Côté, maire

Le maire de Roberval, Sabin Côté, et le directeur général, Daniel Gauthier, ont expliqué les exigences que la Ville a imposées au promoteur du Couvent des Ursulines avant d'endosser le projet d'agrandissement de la façade du bâtiment historique. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MEGHANN DIONNE

SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Construction Proco de Saint-Nazaire a obtenu un contrat de 10 000 $ pour enlever la structure existante en acier du toit et du plancher du grenier au quatrième étage du Couvent.

«C'est comme si, chez toi, tu avais un plafond à huit pieds et tu voulais ouvrir en toit cathédral. Pour la salle de spectacle, on était à 12 pieds et on monte à 18 pieds», illustre le maire de Roberval.

La Ville a terminé d'octroyer tous les contrats de rénovation du bâtiment, à l'exception de l'aménagement de la salle de spectacle. Le chantier doit commencer ce printemps.

Un chenil à cinq chiens

Un couple de Roberval pourra finalement ouvrir un chenil sur le boulevard de l'Anse, une propriété zonée agricole. Le nombre maximal de chiens qu'il pourra accueillir est cependant limité à cinq. Lundi soir, le conseil municipal lui a donné une permission spéciale d'une durée d'un an pour ses activités d'élevage canin.

En août dernier, le couple espérait obtenir des permis d'exploitation pour deux propriétés différentes, l'une sur l'avenue de la Pointe Scott, en milieu résidentiel, et l'autre sur le boulevard de l'Anse. La première demande lui avait été refusée. Nathalie Lalancette Connolly et Marc Lévesque avaient 30 jours pour trouver des façons de ne plus importuner leurs voisins avec leurs opérations.

Ils devaient également construire des installations jugées plus adéquates par la Ville pour le bien-être des animaux. Le couple a simplement décidé de cesser ses opérations à cet endroit.

Le conseil municipal a suivi les recommandations du Refuge animal de Roberval pour prendre sa décision au sujet de la délivrance des permis. **MEGHANN DIONNE**

EN BREF

Travaux sur le pont Dubuc

Des travaux d'entretien des lampadaires auront lieu sur le pont Dubuc mardi. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) indique que durant les travaux, lesquels se dérouleront entre 8h30 et 11h30, la circulation s'effectuera sur une seule voie en direction nord. «Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel», a rappelé le MTQ, par voie de communiqué. **MÉLYSSA GAGNON**

Marie-Hélène Forest et Philippe Boily sont les présidents d'honneur de la campagne de recrutement de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean. – PHOTO COURTOISIE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN

Un duo à la présidence d'honneur

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Marie-Hélène Forest et Philippe Boily agiront comme présidents d'honneur de la 29e campagne annuelle de recrutement de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL). La présente édition se déroulera sous le thème « Au coeur d'une région, une famille ! ».

La conseillère en communications aux projets internationaux au Cégep de Chicoutimi et le réalisateur, photographe et propriétaire de la Machine à images, qui enseigne aussi au Cégep de Jonquière, ont accepté de soutenir cette campagne de recrutement. Leur mission sera de faire valoir le rôle et l'importance de la Société d'histoire dans la communauté. Ils accompagneront aussi l'équipe de parrains et marraines de l'organisme dans leurs efforts de recrutement.

« La SHL rejoint nos valeurs familiales d'implication citoyenne et de valorisation du patrimoine, et c'est à ce titre que nous souhaitons contribuer au développement de cette importante organisation », ont fait valoir les coprésidents d'honneur, par voie de communiqué. Ils souhaitent le renouvellement du membership actuel et tenteront de enrôler de nouvelles familles.

Leur participation aux activités de recrutement, couplée à l'implication de la quarantaine de parrains et marraines, devrait permettre à la SHL de dépasser le cap des 1000 membres. L'organisme lancera officiellement sa campagne au restaurant Chez Bin, située au 870 avenue du Pont Nord, à Alma, jeudi à 17 h.

MOYENS DE PRESSION DANS LES CPE

Deux journées de grève prévues les 16 et 19 février

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Deux journées de grève sont prévues dans les centres de la petite enfance de la région les 16 et 19 février prochains. Les travailleuses des CPE revendiquent une entente de principe comme celle déjà obtenue par certaines de leurs consœurs de la région en novembre dernier. Elles demandent une même convention pour l'ensemble des travailleuses de la région.

Le syndicat des travailleuses des CPE et des BC du Saguenay-Lac-Saint-Jean-FSSS-CSN a fait parvenir une lettre aux parents utilisateurs ces derniers jours. Le syndicat affirme que les négociations piétinent et qu'une petite partie des CPE de la région seulement sont parvenus à une entente de principe.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les employeurs se sont divisés en trois tables de négociation. Une seule, concernant quatre CPE, est parvenue à une entente de principe. Les deux autres tables n'ont pas abouti.

« Nous voulons le même traitement que nos consœurs qui, elles, ont une entente de principe depuis le 17 novembre 2017. Refuser de nous octroyer le même règlement est à notre avis un manque de respect de la part des directions », affirment les travailleuses des CPE dans leur lettre.

« Nos demandes sont justifiables, applicables et non déraisonnables »

— Les travailleuses des CPE du Saguenay-Lac-Saint-Jean

« Pourquoi autant d'entêtement ? Nos demandes sont justifiables, applicables et non déraisonnables, car nous avons en main une entente de principe avec une table de négociation, et ce, depuis la fin novembre... Nous ne demandons pas plus à ces deux tables, car nous voulons une convention pour la région comme c'est le cas depuis la fondation du syndicat régional. »

Les conventions sont échues depuis le 31 mars 2015. Les négociations ont été amorcées il y a 17 mois.

« Nous sommes étonnées et déçues de voir l'attitude fermée de nos directions, car les clauses toujours en suspens n'ont aucun impact monétaire. En effet, les clauses à incidence monétaire ont été négociées avec le ministère de la Famille avec qui nous avons une entente de principe. »

Les points toujours en litige touchent notamment l'ancienneté, les périodes probatoires, la banque de temps, les sous-contrats, les vacances fractionnées, le maintien et le déplacement de congés hebdomadaires et la procédure d'acquisition de la permanence.

Soulignons qu'à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les deux journées de grève coïncident avec des journées pédagogiques prévues au calendrier.

Deux journées de grève sont prévues les 16 et 19 février prochains dans les centres de la petite enfance de la région.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN

5264943

5271259

TRANSPORT SCOLAIRE

Place à la campagne « M'as-tu vu ? »

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

En dépit du fait qu'aucun acccident grave impliquant un élève ne soit survenu depuis 1986 sur le territoire du Québec, la sécurité dans le transport scolaire doit demeurer la priorité partagée de tous les utilisateurs de la route.

Ce message a été lancé par la présidente de la Fédération des transporteurs par autobus du Québec, Louise Giroux, lors de son passage à Chicoutimi à l'occasion du lancement de la 30e campagne de sécurité dans le transport scolaire qui aura lieu du 29 janvier au 9 février sous le thème « M'as-tu vu ? ». Elle était accompagnée pour l'occasion de la présidente de la CS des Rives-du-Saguenay, Liz Gagné, et du président du groupe Intercar, Hugo Gilbert, dont l'entreprise effectue la majorité du transport scolaire sur les 156 circuits des commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et de la Jonquière avec ses 170 employés.

La présidente a mentionné que cette 30e campagne vise à sensibiliser les enfants, mais aussi les conducteurs à une époque où l'utilisation du téléphone cellulaire au volant, les distractions de toutes sortes et le non-respect de feux clignotants constituent toujours des risques quotidiens. Elle ajoute que le travail des 10 000 conducteurs d'autobus n'est pas toujours facile.

Selon les données produites par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour l'exercice 2016, 29 accidents de moins qu'en 2015 sont survenus au Québec impliquant un autobus scolaire. Un total de 292 personnes ont été blessées gravement ou légèrement, mais aucun n'implique des élèves.

M. Gilbert a souligné le passage de Mme Giroux dans la région tout en rappelant que son entreprise a remporté à de multiples reprises des prix pour la sécurité du transport scolaire. Il affirme que les autobus jaunes aux couleurs vives, spécifiquement construits pour la sécurité des élèves selon les normes de Transport Canada - avec sa porte unique pour le contrôle des entrées et sorties alliés à la formation des chauffeurs sur la route, notamment en réanimation cardio-respiratoire (RCR) -, constituent un gage de sécurité pour les élèves.

Dans le contexte où, l'été dernier, la Société de transport du Saguenay (STS) a entrepris des démarches juridiques pour tenter d'établir un partenariat afin de transporter des étudiants de niveau secondaire, ces propos avaient des échos particuliers. M. Gilbert a mentionné que, malgré ce litige, il est important de miser sur le concept de la sécurité dans le transport scolaire et de consolider le travail qui a été effectué depuis des années.

Au cours des prochains jours, plusieurs activités auront lieu sur le territoire avec l'organisation d'un barrage routier dans le secteur Jonquière pour sensibiliser les usagers de la route tandis que les élèves pourront participer à un concours. La distribution de 20 000 napperons de sensibilisation dans plusieurs restaurants, ainsi que l'organisation de déjeuners de prévention pour les conducteurs, constituent l'essentiel de la programmation.

Louise Giroux, présidente de la Fédération des transporteurs par autobus du Québec, Liz Gagné, présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, et Hugo Gilbert, président d'Intecar, ont invité les automobilistes à faire preuve de prudence en présence d'autobus scolaires. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LEVESQUE

Selon les données de la SAAQ pour 2016, 29 accidents de moins qu'en 2015 sont survenus impliquant un autobus scolaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LEVESQUE

5257254

5270824

5268999

ALMA

La bibliothèque célèbre ses 50 ans

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les festivités sont loin d'être terminées à Alma. Après avoir célébré les 150 ans de la ville au courant de la dernière année, c'est maintenant le temps de souligner les 50 ans de la bibliothèque municipale.

Le premier service de bibliothèque offert dans la ville de l'hospitalité remonte à 1947. À l'époque, un emprunt coûtait 5 cents. Après des débuts laborieux, la première bibliothèque municipale fut inaugurée le 28 janvier 1968 grâce à la collaboration de la Cité d'Alma, de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et de la Société Saint-Jean-Baptiste. À l'époque, 8000 livres étaient disponibles exclusivement pour les adultes dans les locaux de l'école Curé-Lavoie, laquelle fait aujourd'hui partie des installations du Collège d'Alma.

L'omniprésence de la technologie pourrait nous faire croire que le service de bibliothèque n'est plus nécessaire, ce qui est loin d'être le cas. En plus des traditionnels livres, des cours d'informatique, de langues et des nombreuses activités familiales sont offerts à la population. Frédéric Tremblay, conseiller municipal et président du comité de la culture de la Ville d'Alma, ajoute qu'il n'y a jamais eu de baisses affirmées de la clientèle.

En 2016, 8844 usagers inscrits ont profité des services de la bibliothèque municipale d'Alma. Au total, 180 000 prêts ont été faits, dont 140 000 par les adultes. 92 000 documents sont disponibles ce qui représente 2,9 documents par habitant. Il est toutefois impossible de définir un usager type vu la grande variété de prêts offerts. Chose certaine, les femmes représentent une bonne portion de la clientèle alors qu'elles représentent 60 % des usagers adultes inscrits.

En 2016, 8844 usagers inscrits ont profité des services de la bibliothèque municipale d'Alma

BEAUCOUP PLUS QUE DES LIVRES

Le prêt de livres est loin d'être l'unique raison qui amène les gens à la bibliothèque municipale d'Alma, mentionne la coordonnatrice Émilie Guertin. « La bibliothèque est de plus en plus utilisée pour des raisons qui dépassent la lecture. C'est tellement diversifié qu'on n'a plus besoin d'aimer la lecture pour fréquenter une bibliothèque », indique-t-elle. La hausse de prêts des dernières années est expliquée par le développement d'un créneau divertissement. Des trousses thématiques sont maintenant offertes et les jeux de société prennent de plus en plus de place dans la location. L'offre n'a pas fini de se diversifier alors que les prêts d'objets seront de plus en plus présents.

CONCOURS 50 FOIS MERCI

Pour souligner ses 50 ans, la bibliothèque récompensera ses fidèles abonnés avec le concours « 50 fois merci ». Les usagers qui auront emprunté plus de cinquante documents pendant la prochaine année seront automatiquement admissibles. Les plus jeunes auront également l'occasion de manifester leur amour de la bibliothèque. Ils sont invités à inscrire sur un cœur pourquoi ils aiment fréquenter leur bibliothèque. Les célébrations seront à l'honneur au courant de la prochaine année alors que la bibliothèque d'Alma a prévu plusieurs activités, dont une exposition conçue en collaboration avec l'équipe de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

Selon la coordonnatrice Émilie Guertin, le prêt de livres est loin d'être l'unique raison qui amène les gens à la bibliothèque municipale d'Alma. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

La première bibliothèque d'Alma a été inaugurée le 28 janvier 1968. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, LAURA LÉVESQUE

SCULPTURE SUR NEIGE

Une activité bénéfique

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La clientèle en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme pourra se dépasser en sculptant la neige dans le cadre de Saguenay en neige. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean met à sa disposition des blocs de neige afin qu'elle réalise des sculptures au parc de la Rivière-aux-Sables de Jonquière dans le cadre du festival.

Au total, quelque 75 personnes profiteront de l'opportunité offerte. L'activité se déroulera le mercredi 31 janvier, entre 11 h et 13 h, à la Place Nikitoutagan.

La population pourra profiter de l'occasion pour échanger avec les intervenants du CIUSSS et les personnes qui reçoivent les services de l'établissement.

En plus d'amener au dépassement de soi, l'activité thérapeutique vise l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle ou physique. Une activité similaire se tiendra par ailleurs sur le terrain du Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) situé au 2230 rue de l'Hôpital à Jonquière, le jeudi 8 février dès de 9 h.

5270753

EN SPECTACLE LE 10 FÉVRIER À LA BOÎTE À BLEUETS

Roy et Paradis Folk de retour

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Comme c'est souvent le cas pour les meilleures choses, la naissance de la formation Roy et Paradis Folk représente le fruit d'un heureux accident. La première étincelle a jailli il y a dix ans, à la marina de Saint-Gédéon. Pour s'amuser, Sylvie Roy et Daniel Paradis avaient sorti leurs guitares pour reprendre quelques chansons.

« Nous avons alors constaté que nous avions des affinités au plan vocal, ce qui explique que deux ans plus tard, nous avons monté un premier vrai spectacle. Il avait été présenté au cabaret tenu par Martin Lavoie à Saint-Bruno et déjà, nous faisions bande à part, parce que ça prend un front de bœuf pour aller dans quelque chose d'aussi pur. Nous faisons dans le moelleux, pas dans le rock'n roll », a lancé l'Almatoise il y a quelques jours, lors d'une entrevue accordée au journal.

D'autres sorties ont suivi, y compris au Saguenay, où la formation à géométrie variable a joué au Bistro Café Summum de La Baie, ainsi qu'au Sous-Bois de Chicoutimi. Elle demeure cependant fidèle à ses racines jeannoises, ce dont témoigne le spectacle à l'affiche le 10 février à 20 h, à la Boîte à Bleuets d'Alma. Cette fois, les deux complices seront épaulés par Benoit Girard (banjo, guitare), Florent Robichaud (basse) et Jacques Grenier (percussions).

La pureté évoquée tantôt réfère aux chansons sélectionnées par les interprètes. Certes, tous reconnaîtront l'hymne de Simon and Garfunkel, *The Boxer*, mais la plupart de leurs reprises constituent des découvertes pour le public. « Cette fois-ci, nous ferons du Jason Mraz et des Civil Wars, un air de Daniel Bélanger et deux de Catherine Durand, entre autres. Nous retravaillons cependant les arrangements afin d'apporter notre couleur », fait observer Sylvie Roy.

La beauté de la chose est qu'au fil des années, les gens se sont attachés à plusieurs pièces, dont *The Boxer*.

Il est devenu impossible de monter sur scène sans les intégrer au programme, mais l'artiste précise que la majorité des titres proposés le 10 février constitueront des nouveautés. « Notre public est large. Il comprend des personnes jeunes et d'autres qui le sont moins », mentionne-t-elle.

Le dernier spectacle du groupe a été présenté l'été dernier, dans le cadre des activités entourant le 150e anniversaire d'Alma. Quant à la Boîte à Bleuets, elle l'a accueilli il y a deux ans et le souvenir laissé par cette expérience alimente son optimisme en vue du prochain rendez-vous, accessible au coût de 15 $. « Nous avions réservé la salle et enregistré une salle comble, alors que 120 personnes étaient venues. Ça avait été extraordinaire », résume Sylvie Roy.

Sylvie Roy et Daniel Paradis ont donné leurs noms à la formation Roy et Paradis Folk, laquelle présentera un spectacle le 10 février, à la Boîte à Bleuets d'Alma. — PHOTO COURTOISIE

DÉCÈS DE «COCO SCHUMANN»

Le guitariste des camps nazis s'éteint à l'âge de 93 ans

Agence France Presse

Survivant des camps nazis, où il fut contraint de se produire avant de faire une carrière de guitariste de jazz et de divertissement, le musicien allemand « Coco Schumann » vient de décéder à 93 ans.

De son vrai nom Heinz Jakob Schumann, l'artiste s'est éteint à Berlin, dimanche, après une existence digne d'un roman, a annoncé lundi sa maison de disques, Trikont.

« Quand je jouais, j'oubliais tout. »

— Heinz Jakob Schumann

Il s'était distingué musicalement pour avoir été l'un des premiers à introduire la guitare électrique en Allemagne après la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que pour une multitude de concerts avec son « Quartet Coco Schumann ». Mais c'est surtout pour son parcours et son histoire personnelle dramatique qu'il était connu dans son pays et au-delà.

Fils d'un Allemand chrétien converti au judaïsme et d'une mère allemande juive, il fut arrêté sur dénonciation en 1943 et envoyé dans le camp de concentration de Theresienstadt, dans les Sudètes annexés par le IIIe Reich, pour y jouer pour les SS. Son groupe portait alors le nom des « Ghetto Swingers ».

En septembre 1944, il fut interné cette fois dans le camp d'extermination d'Auschwitz. Avec les autres musiciens, il devait se produire à l'arrivée des nouveaux déportés, pour les kapos ou lors du départ des détenus du camp au travail.

« Quand je jouais, j'oubliais tout. J'oubliais l'étoile jaune cousue sur ma poitrine, les murs du ghetto, la faim », a-t-il raconté il y a une dizaine d'années au quotidien français *Le Monde*.

Libéré par les troupes américaines, survivant de justesse à la maladie, il décide d'abord de rester en Allemagne, où il commence sa carrière de musicien de jazz et de swing, avant de l'orienter vers le divertissement.

En 1950, il s'exile avec sa famille en Australie, mais, faute de succès sur place, il doit revenir quatre ans plus tard.

Pendant longtemps, il a à dessein peu parlé de la déportation. « De toute façon, personne n'aurait compris. J'étais un peu gêné d'avoir survécu. Et puis, je voulais être reconnu comme musicien, pas comme rescapé d'Auschwitz », a-t-il dit au *Monde*.

Ulcéré par les négationnistes, il finira par publier un livre de souvenirs en 1997, *Le Ghetto Swinger*, qui sera mis en scène dans un musical très remarqué en Allemagne, à

Le musicien allemand « Coco Schumann » vient de décéder à 93 ans. — PHOTO AFP, FLORIAN FRANK

affaires

OR
1341,35
- 9,43
$US/ONCE

PÉTROLE
69,39
-1,06
BARIL US$

ALUMINIUM
1,01
0,02%
$US/LIVRE

EURO
0,6548
0,0018
€EURO

LE DOLLAR
81,07
-0,09
¢US

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	952.05$	-7.72$	94 664 945
S&P/TSX 300	16 094.72$	-144.50$	200 161 381
S&P/TSX VENTURE	879.18$	-11.62$	125 465 521
DOW JONES	26 439.48$	-177.23$	421 001 036
NASDAQ/USA	7466.51$	-39.26$	0
NASDAQ/Canada	345.68$	0.00$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC	BBD.B	3.60$	0.06$	19 245 448
AURORA CANNABIS	ACB	12.96$	-0.33$	14 804 344
PROMIS	PMN	0.72$	0.22$	6 711 603
APHRIA INC	APH	18.99$	-1.17$	5 798 502
NEXTSOURCE	NEXT	0.18$	-0.01$	5 526 198
CANOPY GROWTH CORP	WEED	33.10$	-1.99$	5 264 266
FIRST QUANTUM	FM	18.50$	-0.48$	4 179 545
YAMANA RES INC	YRI	4.26$	-0.25$	3 744 886
TREVALI MINING	TV	1.68$	0.06$	3 633 474
ELDORADO GOLD CORP	ELD	1.56$	-0.09$	3 531 790

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	810.29$	13.25$	50 565
HORIZONS BETAPRO	HVU	19.54$	2.42$	1 917 716
TOREX GOLD	TXG	14.11$	2.04$	1 233 806
CANADIAN TIRE CO	CTC	240.00$	2.00$	146
CASCADES INC	CAS	15.80$	1.92$	1 397 333
PURPOSE ENHANCED	PEU	29.50$	1.67$	100

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	658.30$	-10.36$	26 463
MOLSON COORS	TPX.B	105.70$	-2.69$	2192
FRACO-NEVADA CORP	FNV	93.90$	-2.29$	395 312
SHOPIFY INC	SHOP	156.87$	-2.20$	282 852
CANOPY GROWTH CORP	WEED	33.10$	-1.99$	5 264 266
AGNICO EAGLE MINES	AEM	58.79$	-1.93$	674 191

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500	SPY	284.68$	-1.90$	90 031 359
GENERAL ELECTRIC	GE	16.28$	0.15$	74 117 020
IPATH S&P 500 VIX	VXX	29.65$	2.01$	64 174 356
VANECK VECTORS	GDX	23.68$	-0.67$	59 669 964
BANK of AMERICA	BAC	32.28$	0.08$	59 100 524
iShares MSCI	EEM	51.29$	-0.79$	58 884 146
FORD MOTOR	F	11.12$	-0.25$	55 089 980
PROSHARES ULTRA	UVXY	11.33$	1.41$	52 825 108
TWITTER INC	TWTR	25.18$	0.91$	52 629 520
SOUTHWESTERN	SWN	4.75$	-0.25$	43 647 961

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
DD'PEPPER SNAPPLE	DPS	117.07$	21.42$	24 774 092
TEXAS PACIFIC LAND	TPL	550.77$	20.01$	26 892
KAPSTONE PAPER	KS	34.71$	8.17$	30 648 283
LOCKHEED MARTIN	LMT	351.42$	6.52$	2 880 959
MATSON	MATX	37.68$	6.48$	1 555 079
BIO-RAD	BIO.B	264.27$	6.27$	696

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	323 500.00$	-2415.00$	195
NVR	NVR	3177.89$	-107.11$	61 666
VMWARE	VMW	125.05$	-24.95$	20 004 162
BANK of AMERICA	BAC.PR.L	1263.50$	-12.42$	8296
BLACKROCK	BLK	574.42$	-12.38$	610 856
WW GRAINGER	GWW	274.48$	-10.78$	1 548 118

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	13.32$	0.37$	66 477 041
APPLE	AAPL	167.96$	-3.55$	50 620 795
ATOSSA GENETICS	ATOS	0.59$	0.17$	49 229 868
INTEL	INTC	49.98$	-0.10$	46 297 950
POWERSHARES QQQ	QQQ	170.10$	-0.83$	37 242 986
SIRIUS XM HOLDINGS	SIRI	5.98$	0.00$	34 923 253
MICROSOFT	MSFT	93.92$	-0.14$	31 557 816
MICRON TECH	MU	43.29$	-0.38$	29 435 306
VELOCITYSHARES	TVIX	6.20$	0.77$	26 587 725
WYNN RESORTS	WYNN	163.48$	-16.81$	25 888 318

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AMAZON.COM	AMZN	1417.68$	15.63$	5 695 350
NETFLIX	NFLX	284.59$	9.99$	17 518 290
AVEXIS	AVXS	123.00$	9.29$	691 413
REGENERON	REGN	382.88$	8.52$	1 095 241
MERCADOLIBRE	MELI	390.27$	8.41$	1 078 309
ARGENX SE ADS	ARGX	82.83$	7.41$	296 835

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
THE PRICELINE	PCLN	1929.23$	-21.25$	449 040
WYNN RESORTS	WYNN	163.48$	-16.81$	25 888 318
ATRION	ATRI	579.00$	-15.60$	1950
SILICOM	SILC	65.29$	-10.40$	351 214
AMERCO	UHAL	374.26$	-9.74$	85 711
BIOGEN INC COMMON	BIIB	358.48$	-9.43$	1 317 923

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	16.36$	15.97$	16.01$	-0.43$
Barrick Gold Corp	ABX	18.08$	17.66$	17.68$	-0.52$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	66.83$	66.08$	66.11$	-0.99$
Bombardier CL A	BBD.A	3.76$	3.58$	3.64$	0.08$
Bombardier Inc.	BBD.B	3.72$	3.53$	3.60$	0.06$
BCE Inc.	BCE	58.07$	57.35$	57.45$	-0.64$
Bank of Montreal	BMO	103.42$	102.80$	103.03$	-0.43$
Bank of Nova Scotia	BNS	81.69$	81.29$	81.50$	-0.21$
CAE Inc	CAE	22.92$	22.77$	22.78$	-0.20$
Cascades Inc.	CAS	16.16$	15.00$	15.80$	1.92$
Cogeco Cable Inc.	CCA	78.52$	77.02$	77.07$	-1.49$
Canfor	CFP	29.52$	28.99$	29.42$	0.41$
CIBC	CM	121.80$	121.28$	121.63$	-0.16$
Canadian Natural Res.	CNQ	44.33$	43.57$	43.68$	-0.71$
CN Railway Company	CNR	98.69$	97.22$	98.04$	0.43$
Canadian Pacific Railway	CP	232.79$	229.64$	230.96$	0.50$
Canadian Tire	CTC	240.00$	240.00$	240.00$	2.00$
Canadian Western Bank	CWB	39.69$	39.35$	39.59$	0.11$
Domtar	UFS	64.56$	62.91$	64.26$	0.55$
Emera	EMA	46.31$	45.92$	46.07$	-0.54$
Enerplus	ERF	14.37$	13.99$	14.27$	-0.08$
CGI Group Inc.	GIB.A	69.82$	68.95$	69.54$	0.02$
Transcontinental Inc.	TCL.A	25.34$	25.06$	25.19$	-0.06$
Great-West Lifeco	GWO	35.16$	34.80$	34.88$	-0.29$
Industrial Alliance	IAG	60.38$	59.55$	59.78$	-0.62$
Societe financiere IGM	IGM	43.99$	42.97$	43.41$	-0.50$
Imperial Oil	IMO	39.30$	38.80$	39.19$	0.11$
Quebecor Inc	QBR.B	24.28$	24.00$	24.00$	-0.26$
Loblaws Cos.	L	69.70$	69.14$	69.22$	-0.48$
Laurentian Bank	LB	53.52$	52.99$	52.99$	-0.20$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	35.56$	35.16$	35.20$	-0.35$
Magna International	MG	72.86$	71.69$	71.73$	-0.96$
Metro Inc.	MRU	41.03$	40.51$	40.88$	-0.16$
National Bank	NA	64.44$	64.01$	64.09$	-0.42$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	8.19$	8.18$	8.18$	-0.03$
Precision Drilling Corp.	PD	4.75$	4.53$	4.65$	-0.08$
Jean Coutu Group	PJC.A	24.35$	24.16$	24.28$	-0.09$
Potash Corp	POT	0.00$	0.00$	25.78$	0.00$
Power Corp.	POW	31.80$	31.57$	31.65$	-0.16$
Power Financial	PWF	34.39$	34.15$	34.27$	-0.11$
Quebecor Inc.	QBR.B	24.28$	24.00$	24.00$	-0.26$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	60.81$	59.37$	59.46$	-1.34$
Royal Bank	RY	105.60$	105.00$	105.14$	-0.58$
Saputo Inc.	SAP	42.54$	42.25$	42.39$	-0.16$
Shaw Communications	SJR.B	27.05$	26.73$	26.73$	-0.39$
Sun Life financial	SLF	54.09$	53.32$	53.45$	-0.57$
SNC-Lavalin	SNC	54.45$	54.01$	54.27$	-0.19$
Superior Propane Corp	SPB	12.13$	12.05$	12.05$	-0.03$
Suncor Energy Inc.	SU	46.25$	45.52$	45.53$	-0.67$
Telus Corporation	T	46.40$	45.90$	45.91$	-0.54$
Transalta Corporation	TA	6.90$	6.81$	6.84$	-0.05$
TD Bank	TD	74.32$	73.83$	74.25$	0.20$
Transcanada Pipe	TRP	57.29$	56.27$	56.48$	-0.76$
Torstar Corp.	TS.B	1.69$	1.63$	1.67$	-0.01$
Weston George Ltd	WN	110.78$	109.86$	109.97$	-0.85$

Des tests ont été menés aux États-Unis sur des singes en 2014, enfermés face à des dessins animés pendant qu'on leur faisait respirer la fumée émise par une Beetle. D'autres tests auraient été réalisés en Allemagne sur des êtres humains. — PHOTO AP, MICHAEL PROBST

SCANDALE DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Berlin «condamne» les tests sur des animaux

Agence France Presse

Le gouvernement allemand «condamne» les tests menés pour le compte des constructeurs automobiles allemands sur des êtres humains et des singes, révélés ces derniers jours par la presse, a déclaré lundi le ministre des Transports et l'Agriculture.

Après le scandale des moteurs diesel truqués, ces deux nouvelles affaires «montrent que la confiance en l'industrie automobile est à nouveau écornée», a ajouté devant la presse le ministre Christian Schmidt, qui a demandé à la commission d'enquête chargée du «dieselgate» de se pencher aussi sur ces accusations.

«Je n'ai aucune compréhension pour tout cela, ces tests devaient uniquement servir à la promotion des constructeurs automobiles, nous ne pouvons et n'allons accepter cela», a dit le ministre.

Il a demandé «des explications» aux groupes impliqués, soit les géants allemands Volkswagen, BMW, Daimler et l'équipementier Bosch, qui finançaient ensemble l'organisme EUGT à l'origine des deux programmes de recherche controversés.

Le premier, dévoilé par le *New York Times*, porte sur des tests menés aux États-Unis sur des singes en 2014, enfermés face à des dessins animés pendant qu'on leur faisait respirer la fumée émise par une Beetle, successeur de la Coccinelle, modèle phare de Volkswagen.

Le but était «de prouver que les véhicules diesel de technologie récente sont plus propres que les vieux modèles», a affirmé le quotidien, argument clé des constructeurs pour percer le marché américain.

Bien distincte, la deuxième affaire porte sur des tests réalisés en Allemagne sur des êtres humains, révélés lundi par les journaux *Stuttgarter Zeitung* et *Süddeutsche Zeitung*.

Un institut hospitalier d'Aix-la-Chapelle, mandaté par l'EUGT, a fait inhaler en 2013 et 2014 du dioxyde d'azote (NO_2) à 25 personnes en bonne santé, à des concentrations variées, détaillent les deux journaux.

Cette étude «n'a rien à voir avec le scandale du diesel», qui frappe depuis deux ans de nombreux constructeurs, dont Volkswagen, pas plus qu'avec les tests sur les singes, s'est défendu lundi l'institut.

L'objectif était de mesurer l'effet de l'exposition au NO_2 sur le lieu de travail, «par exemple pour les conducteurs de poids lourds, les mécaniciens ou les soudeurs», pour recommander une éventuelle baisse des seuils réglementaires, explique l'institut américain.

MOTS CROISÉS JUNIOR

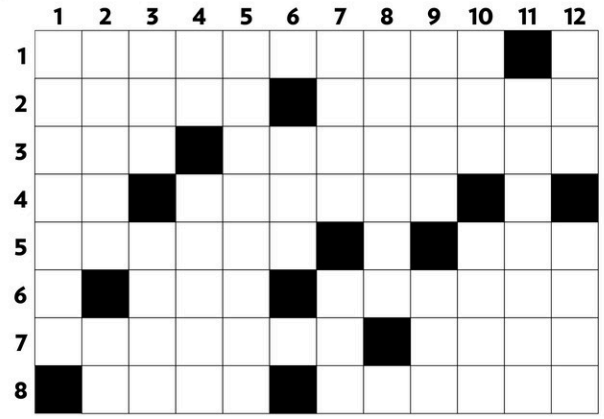

HORIZONTALEMENT

1 État de sommeil léger.
2 Sentiment que l'on célèbre à la Saint-Valentin – Reptile protégé par une carapace.
3 Boisson faite avec du raisin fermenté – Arbres fruitiers.
4 Il y en a quatre dans un jeu de cartes – Succession d'anneaux engagés les uns dans les autres.
5 Qui tiennent à leurs idées – Échec et...
6 Donne un goût particulier au gigot – Le fait d'attendre quelque chose avec confiance.
7 Endroits par où l'on va dehors – Qui est né avant ses frères et soeurs.
8 Pas une goutte – Petits récipients à anse dont on se sert pour boire.

VERTICALEMENT

1 Chaussures vieilles et usées.
2 Passée sous silence – Métal précieux dont on fait des bijoux.
3 Qui est à moi – Mis à sec.
4 Le derrière à l'air – Préparée au four.
5 Il a perdu ses parents.
6 Se dit de poils, de cheveux coupés au niveau de la peau.
7 On y met les crayons, gommes à effacer, stylos etc. – Le soleil s'y lève.
8 Religieuses.
9 Parle très fort – Longueur d'une enjambée.
10 Va finir en septembre – Il y en a 12 dans le calendrier.
11 Qui est de la ville.
12 Petits morceaux cubiques – Extrêmement.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	R	A	G	E	■	S	I	D	A
2	A	M	I	E	S	■	T	R	O	N	E	R
3	L	E	N	T	■	P	R	U	N	E	■	M
4	C	■	G	A	V	E	E	S	■	D	U	E
5	O	S	■	R	I	T	■	E	P	I	S	■
6	N	O	R	D	■	A	B	R	U	T	I	S
7	■	R	U	E	L	L	E	■	M	E	N	U
8	O	T	E	R	■	E	C	R	A	S	E	R

MOT MYSTÈRE

ACTEON
AEDE
AGAMEMNON
AGORA
ANTEE
ARGOS
ARION
AURIGE

CHITON
CRETE

DELOS
DORIDE

EAQUE
EGINE
EGISTHE
ELEUSIS
EOLE
EPIRE
ERATO
ERYMANTHE
ETOLIE
EUROPE

GAIA
GALATEE
GERYON
GRECE

HADES
HERA
HERMES

ILES
IOTA
ITHAQUE
IXION

LAMBDA

MEDEE
MUSE

NIOBE

OEDIPE
OETA
OLYMPE
OMEGA
ORESTE
ORION

PHI

POLYMNIE

RHEA
RHO
ROI

SAPPHO
SOLON

TAU
TEGEE
THESSALIE
THETA
TITANS
TYRAN

ULYSSE

GRECE - Un mot de 9 lettres

D	E	N	I	G	E	N	O	N	M	E	M	A	G	A
S	N	A	T	I	T	H	A	Q	U	E	B	I	R	E
E	T	E	R	C	H	I	T	O	N	T	S	O	E	D
P	S	A	R	E	H	E	Y	N	A	N	G	D	I	E
M	E	Q	T	A	G	I	R	U	A	A	E	O	U	N
Y	D	U	E	E	T	L	A	M	L	M	R	L	C	O
L	A	E	E	T	H	O	N	A	E	U	Y	G	H	L
O	H	P	P	A	S	T	T	C	O	S	O	R	O	O
E	I	L	A	S	S	E	H	T	S	E	N	B	E	S
L	O	A	A	A	E	H	R	E	D	I	R	O	D	O
E	N	M	R	U	U	L	A	O	N	O	I	X	I	L
U	O	B	L	I	R	E	I	N	M	Y	L	O	P	E
S	I	D	A	T	O	I	A	E	R	I	P	E	E	D
I	R	A	I	H	P	N	G	R	E	C	E	O	L	E
S	O	E	T	A	E	A	E	E	G	I	S	T	H	E

Solution du dernier problème : CUNEIFORME 30-01-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Bosse.
2. Boit à coups de langue – Premier.
3. Qui est sans vitalité – Signe graphique.
4. Qui résulte de – Faire payer un prix excessif.
5. Amas chaotique de glaces – Insecte large et plat.
6. Divertissement – Il est jaune brillant.
7. Substantif – Mouvement de dada.
8. Pas révélé – Possessif – Décapité.
9. Groupe de maisons – Bois très dur – Sert à désigner.
10. Il se promène a poil – Jeu de cartes.
11. Qu'il repose en paix! – Art du sous-entendu.
12. Elle dirige – Qui ont vu le jour.

VERTICALEMENT

1. Personne en qui on ne peut avoir confiance.
2. Rongeurs – Ornement.
3. Petit marsupial – Dieu.
4. Soignées – Tronc non ramifié.
5. Parfait.
6. Indique un redoublement – Oncle des USA – Paysages.
7. Étreindre – Chauve.
8. Métis ou monnaie – Multitude.
9. Attaque criminelle – Va avec le yang.
10. Salpêtre – Nettoie une surface.
11. Introduit une raison – Sapho en était une.
12. Éduquer – Ouïes.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	K	A	N	G	O	U	R	O	U	S	■	P
2	A	B	A	I	S	S	E	■	R	I	V	E
3	T	R	I	■	S	A	C	C	A	G	E	R
4	M	E	R	O	U	■	U	R	E	M	I	E
5	A	G	A	T	E	S	■	O	T	A	N	■
6	N	E	■	E	■	T	A	I	E	■	E	H
7	D	R	E	S	S	E	U	R	■	P	S	Y
8	O	■	N	■	U	■	B	E	T	A	■	P
9	U	T	I	L	I	S	E	■	E	L	A	N
10	■	E	V	I	T	E	■	P	R	I	M	O
11	A	T	R	E	■	I	P	O	M	E	E	S
12	G	U	E	N	O	N	■	T	E	R	N	E

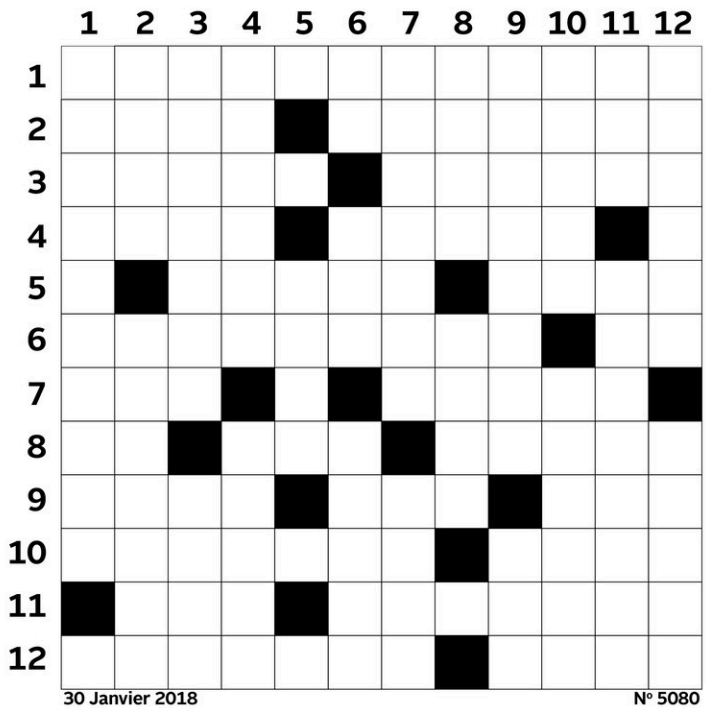

30 Janvier 2018 N° 5080

SUDOKU

			8		2			
	3	8			1			
				5			4	9
	1							4
2	7					6		1
				4	9			
5			9		7		8	
1			2			9	3	
	6				5		1	

4356

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	7	2	1	4	8	3	9	6
4	1	9	3	6	2	5	8	7
3	8	6	9	5	7	2	4	1
1	6	3	4	7	9	8	2	5
9	2	4	6	8	5	1	7	3
8	5	7	2	1	3	9	6	4
7	3	5	8	2	6	4	1	9
6	4	8	5	9	1	7	3	2
2	9	1	7	3	4	6	5	8

4355

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

TQETP	OEU	AEUM	ORL	LIGA	NLAA	APSZ	LTO	ROUN	NMTE	ITED	ERL	EEUA	SIS

Thème : Citation de Daniel Pennac
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Citation de Jean-Paul Pinsonneault : Le plus difficile n'est pas d'avoir mal, mais de renoncer au bonheur.

Peanut

Ben

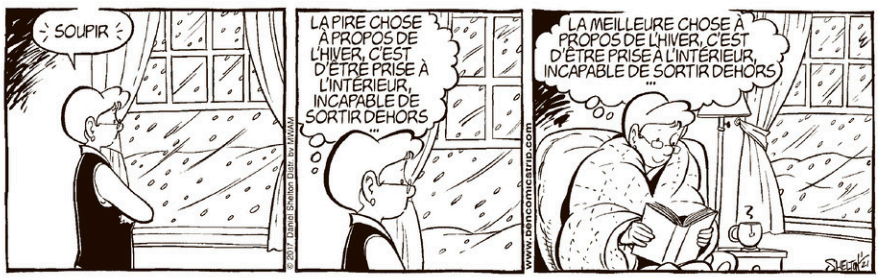

Boris

HOROSCOPE 30 janvier 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Pour que les autres acceptent vos propositions, vous devez commencer par oser les formuler. La crainte du rejet ne vous permettra pas d'avancer et de passer outre vos propres limitations. Il existe des gens qui recherchent précisément ce que vous pourriez leur apporter, mais vous devez faire en sorte qu'ils prennent connaissance de tout ce que vous avez à leur offrir.

Taureau du 20 avril au 20 mai - C'est veille de Pleine Lune... Éclipse en Lion! Et la bonne bête de somme que vous êtes n'a pas vraiment de grandes affinités avec le Roi des animaux... Alors en bon Taureau, terminez le mois avec prudence, sans prendre de décisions trop importantes. C'est la façon d'énoncer les choses qui fera toute la différence. Optez pour un discours calme et souriant, mais assuré et déterminé.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Comme il est préférable de s'adresser personnellement à un chef plutôt que de passer par l'intermédiaire de subalternes, en cette veille de Pleine Lune... Éclipse en Lion, allez droit au but et directement à la source. Évidemment, vous devrez choisir judicieusement le moment d'un entretien afin d'en maximiser la réceptivité. Et... ne pas intervenir dans une dispute entre proches.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - L'imminence d'une Pleine Lune... Éclipse en Lion, pourrait couronner ce mardi d'une soirée plutôt complexe. Les autres sembleront prêts à coopérer, mais toute timidité de votre part sera à proscrire. Malgré ce cycle Soli-Lunaire, l'opportunité convoitée se trouve à votre portée et la diplomatie constituera l'atout principal sur lequel vous devrez miser afin de l'atteindre...

Lion du 23 juillet au 22 août - Sachez accueillir le climat de Pleine Lune... Éclipse sous peu dans votre Signe, avec toute la noblesse du Lion que vous devriez être! Vous auriez avantage à faire passer les besoins au devant des envies. La quête de plaisir mène souvent à la frustration, et vous pourrez trouver un maximum de réconfort et de satisfaction dans de simples choses se trouvant à votre portée.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Une veille de Pleine Lune... Éclipse en Lion qui pourrait stimuler votre dynamisme, au point où les personnes de votre entourage risquent de ne plus vous reconnaître. Essayez quand même de ne pas formuler d'exigences trop rigides, sinon les autres pourraient se décourager. Cette fin janvier s'annonce particulière, et il serait sage de ne pas faire trop de vagues...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - C'est le temps d'approfondir vos contacts existants, et d'en établir de nouveaux. Avec l'imminence de la Pleine Lune... Éclipse en Lion, votre avancement pourrait être facilité par l'appui de gens influents qui seront bien disposés à votre endroit. Et Vénus en Verseau pourrait marquer un rapprochement avec des individus qui se démarquent par leur caractère original.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Comme pour le Taureau, votre opposé-complémentaire, cette veille de Pleine Lune... Éclipse en Lion pourrait avoir une influence complexe sur le Scorpion que vous êtes. De nouvelles rencontres vous amèneront à redéfinir certaines de vos priorités. Vous pourrez mettre au rancart les personnes qui vous déçoivent afin d'être disponible pour de nouveaux contacts.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Ce qui rend l'égalité difficile, c'est que nous la désirons souvent qu'avec nos supérieurs. Cette veille de Pleine Lune...Éclipse en Lion pourrait contribuer à modifier une équation de façon peu prévisible. Un changement ne vous sera probablement pas défavorable, mais il pourrait néanmoins susciter une certaine controverse. Préparez vos arguments...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Voici une veille de Pleine Lune... Éclipse en Lion lors de laquelle vous pourriez réaliser certains gains, tant au plan matériel que dans l'avancement de causes pour lesquelles vous travaillez. Toutefois, compte tenu de ce cycle Soli-Lunaire particulier, ne rejetez pas les alternatives qui se situent en dehors des sentiers battus. Une approche originale pourrait mener aux résultats souhaités.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Cette imminence de Pleine Lune... Éclipse en Lion, juste en face du Soleil en Verseau, pourrait vous insécuriser et semer le doute dans votre esprit. Il serait recommandé de procéder de façon responsable afin de ne pas omettre une manoeuvre importante, ou vous demander si vous l'avez bel et bien effectuée. Faites donc votre possible afin de demeurer méthodique.

Poissons du 19 février au 20 mars - Il n'est guère facile de faire marche arrière après avoir créé un mauvais précédent. Ainsi, même si la présence de Neptune en Poissons vous amène à enjoliver une situation, il serait préférable de ne pas faire part d'une souplesse excessive. En cette veille de Pleine Lune... Éclipse en Lion, insistez d'emblée sur les points que vous considérez indispensables. Cela vous évitera une mise au point.

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

30 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Robin Robot	Arthur	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Tout le monde	Rizzoli & Isles		Virginie	Virginie	Terre humaine	Terre humaine	Entrée principale			Silence, on joue!
V	Marvel: S.H.I.E.L.D. / Gravitonium		Personne d'intérêt		Infopublicité	Guerre des clans	CSI: Miami / L'effet boule de neige		Danser gagner	UN OEIL SUR MON BÉBÉ (2014) avec Larisa Oleynik, Laura Mennell.			FAUX SEMBLANTS (2016) avec Christina Bach, Taylor Cole, Jessica Andolino.				Les Simpson	Les Simpson	Coup de foudre
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				2 filles le matin / Mariana Mazza		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		50/50 (2011) avec Seth Rogen, Anna Kendrick, Joseph Gordon-Levitt.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	L.People/ L. People	Masha/ Michka	Le Bricoleur	Pat'Patrouille	Diego/(:25) Simon	Calinours /ToupieB.	Un chef à la cabane		Génial!	Conseils famille	Point doc		Mode d'emploi	100% Animal	Zou/Petite école	Toc toc toc	Argonautes	Cités d'or	Chat Potté	Salmigondis

30 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal		District 31	La Facture	Unité 9		Hubert & Fanny		Le Téléjournal		Sports express /(:05) Marina Orsini		
V	Un souper parfait	Danser pour gagner	Taxi payant	Taxi payant	Éternel / Photo souvenir		Le dernier navire / La légende de Takehaya		Danser pour gagner	Atomes crochus	La guerre des clans	NVL	Zone Séduction
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	World of Dance la compétition		0'		L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) 2 filles le matin / Mariana Mazza , Marie-Lyne Joncas.	
TQc	Cochon dingue / Maïs	Conseils de famille	Génial!	Cuisine futée,	Point doc / L'Écosse, une nature à l'état pur		SOS sages-femmes / La vie avant tout		La femme honorable / Erreur de débutante		Deux hommes en or		Génial!
TV5	Questions champion	Le Journal de France 2	La quête des vents / Croatie, la Bora		Apocalypse / L'embrasement (1941-1942)		La vie en quatre temps / Inde		Caïn / Récidive		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Phénomènes vus de l'espace		En pleine tempête	En pleine tempête	Cauchemar sur l'autoroute / Pente dangereuse		Mayday / Détail fatal		Policier criminel / Coup de foudre fatal		Alaska: La ruée vers l'or		
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		(:55) Discours sur l'état de l'Union			Le National	Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7		Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Blues de St. Louis (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadien / Mtl./St.L.
VIE	La belle gang		Mini-maisons recherchées	La réno / La construction	Encan et flip au Texas		Vendre ou rénover / Pas de 3e enfant sans changement!		C'est quoi ton plan?	Des idées de grandeur	La belle gang		Efface et recommence
SERIES+	NCIS: Los Angeles / Nos charmants voisins		Rizzoli & Isles / Nouveau départt		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Victime et coupable		Élémentaire / Effet boomerang		Queen of the South / Pari risqué		Blue Bloods / Légitime défense		Les enquêtes du NCIS
Z	Remorquage à South Beach	Direct dans l'net	Les hors-la-loi du volant		Les vampires originels / La peur du néant		Surnaturel / Brindilles et ficelles		Helix (v.f.) / Plan B		SNCTM	Plus dur qu'on pense	Commando Bigfoot
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars / Apollo 11	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	La fièvre des encans	La fièvre des encans	La fièvre des encans
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Lydie et Arnaud		Mégatrains / L'Aquatrain		Vivre sous zéro / La récolte		Safari photo / Un hyène dans la nuit		Je serai un homme / Les cueilleurs de nid		Le Survivant / Temagami, Canada		Mégatrains / L'Aquatrain
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	La soirée est (encore) jeune		Info, sexe et mensonges	PaparaGilles	Les liens du sang		Fatale-Station		LA GRANDE VADROUILLE (1966) avec Bourvil, Marie Dubois, Louis De Funes.		

Petites Annonces

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

JONQUIERE propriété avec possibilité de faire logis, 4 chambres, 3 s/bains, très grand terrain 10 000 pi.², 418-695-5378.

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

Rue Des Roitelets, Faucons et Jaseurs, à construire, 95,000$ chacun. Condos 31/2, 104,000$, 41/2, 120,300 $, 51/2, 133,900$. Financement disponible. 581-306-4503, 418-815-3383

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, neufs, repeints, avec ascenseur, près de l'université, Place du Royaume, possibilité meublés, semi-meublés ou non. Pour informations: Tél.:581-306-4503, 418-815-3383.

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

3½ et 4½, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournie, (3½) 400$, (4½) 500$, libre imm., petit chien accept.é. 418 699-0105.

3½ , Jonquière, libre, rez-de-ch. et **4½,** 2514 de la Lorraine. Planchers et armoires refaits, fenêtres neuves, balcon, entrée sécurisée. **418 540-2984.**

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais)

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455$ à 599$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773 ou 418-512-3565

CHICOUTIMI 2½ chauffé, éclairé, meublé, 449 Morin, pas de bail, libre, 380$/mois. Tél.:418-612-1633, 418-376-3833.

CHICOUTIMI 3½, 429 Champs-Elysées, coin boul. Talbot, ch., écl. près Place du Royaume Tél.:1-418-630-1848.

CHICOUTIMI 4½ à partir de 500$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI, 4½, ch./écl., 409 Jacques-Cartier Est, 2e étage, 418 503-1110.

CHICOUTIMI 5½ à partir de 600$, rez-de ch., plusieurs secteurs, 418 549-3233.

Chicoutimi-Nord, très beau 2½, meublé, ch./écl., 455$, libre imm. 418 698-1859.

Chicoutimi, rue Joseph Dandurand, style condo rez de ch., rénové, pas d'animaux 700$, libre immé.,, 812-7027, 812-1947

JONQUIÈRE-2 mois gratuits, 4½, 2e étage, 350$, remise, libre, frais peint 418 547-6469

6737 Logements à louer

JONQUIERE 3½ ,4½, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, poss. de mois gratuits. 418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE 4½, 1 mois gratuit, frais peint, déneigé, remise, 460$, 1-418-834-6144.

LA BAIE 4½ non ch. non écl. situé face aux Galeries 470$/mois 418 290-7639

LOFT 28x16, tout comprit à Saint-Prime, 420$, 418 902-1717

Secteur Place du Royaume 4 1/2, rénové, 1 stat., pas d'animaux, beaucoup de rangement, libre imm., 418 812-7027, 812-1947

6761 Chambres à louer

À ARVIDA idéal travailleur, près autoroute, avec toutes les commodités, 418 699-0153

6762 Maisons à louer

3735 DE MONTCALM, Jonquière, non ch., non écl., 2 ch., libre, 650$, 418- 547-9891,

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

36 ans ❤ cheveux longs noirs,165 livres de douces rondeurs, joli visage ❤ 418 550-3437

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

ADORABLE jolie rouquine reçoit/se déplace 24h, duo. 418 944-3700.

A FLEUR de peau, Eric et Billy. Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE 418-695-5499

BELLE jeune femme, début vingtaine, se déplace seulement, au lac aussi. 418-820-9421

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 514-433-9492

6819 Messages personnels

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8 AM. Tél.:418 376-1274.

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

DE RETOUR, MASSAGE PAMELA 418-376-1698

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

MYRANA et Malèna, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:581-490-1994.

SHIRLEY «SYLVIANE»
JOLIE, courbes parfaites, gros buste. Tél.:418-542-7472.

TRÈS très jolie, reçoit et se déplace Tél. : 418 820-9122.

EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

URGENT cherche investisseur ou jeune compagnie en pleine expansion, domaine du transport et excavation, 418 590-3438.

6834 Offres d'emploi

Avant le 1er fév. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

BESOIN d'un(e) préposé(e) ou infirmier(ère) auxiliaire pour soins à domicile, 1 fin de sem sur 2 (aide au lever et coucher), Chicoutimi-Nord, 418-696-1127

CAMELOTS RECHERCHÉS

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À DOLBEAU (Centre-ville)

Contactez Serge Paradis
418-679-6871

COIFFURE HOMME ET CLAIRE, est à la recherche d'un coiffeur(se) pour homme, avec exp., Contactez Claire : 418 549-5553.

IDEAL pour maman à la maison, dames et étudiantes, travail amusant et payant, horaire flexible. Tél.:418-690-5710 demander Linda.

LIVREUR(EUSE) avec voiture, pour livraison à domicile à Chicoutimi, aucune exp. requise, 2-3h/jour, 7 jours/7, 418 540-3553.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/ Progrès ★
(180 copies)

À ARVIDA (secteur St-Philippe)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

URGENT! URGENT! URGENT!

RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)

pour distribuer
★ Le Quotidien / Le Progrès ★
(du lundi au samedi)

ROBERVAL et ST-FÉLICIEN

aussi:
Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac-Bouchette
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh

Bienvenue à tous et aux retraité(e)s de 60 ans et plus!

✓✓✓

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

COUP D'ŒIL MÉTÉO

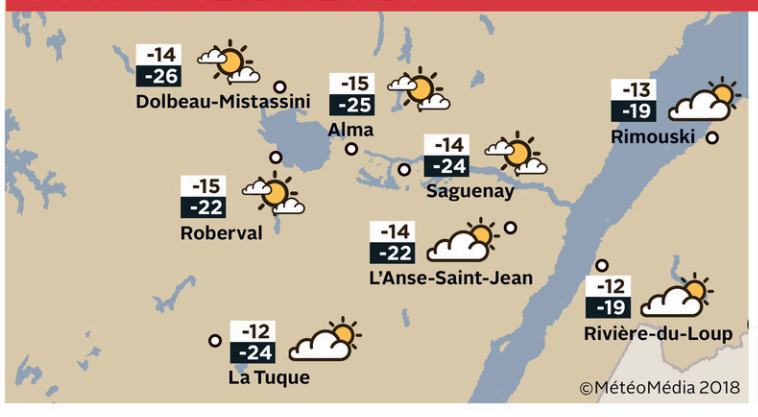

Demain
Max. -17
Min. -19
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents légers

Jeudi
Max. -6
Min. -14
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %
Vents légers

Vendredi
Max. -14
Min. -25
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 20 km/h

Samedi
Max. -22
Min. -28
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 17 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	-13	-21
Chibougamau	Variable	-17	-28
Gaspé	Ave neige	-12	-17
Gatineau	Ave neige	-8	-20
Îles-de-la-Mad.	Faib neige	-5	-10
Maniwaki	Éclaircies	-10	-21
Montréal	Éclaircies	-10	-17
Mont-Tremblant	Éclaircies	-9	-20
Québec	Beau	-10	-21
Rimouski	Variable	-13	-19
Sept-Îles	Beau	-13	-21
Sherbrooke	Variable	-8	-19
Tadoussac	Variable	-13	-20
Thetford Mines	Variable	-11	-22
Trois-Rivières	Variable	-10	-20
Val-d'Or	Variable	-17	-23

LE SOLEIL

7h15 — 16h39
Durée du jour : 9h24

LA LUNE
Coucher : 6h26 — Lever : 15h49
31 janv. — 07 fév. — 15 fév. — 23 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h32	4,6	1h57	4
7h33	0,4	9h01	0,5
13h51	5,8	14h12	5,2
20h25	-0,1	22h01	0,1

LE VENT
Vents légers

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

mécanique libre service
Espace tout équipé pour faire vos travaux.
418-290-0075

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

BUREAU secrétaire, ensemble de vaisselles ornées d'or, berceau de 1896, 418-548-6870

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage bouleau et érable semi-sec 98$/corde livrée.Bouleau vert 95$/corde livrée.Livraison ville de Saguenay et environ min. 5 cordes; secteur lac Kénogamie et Ville La Baie, min. 8 cordes. Bois de foyer 100% merisier 105$/la corde livrée. 418-673-3161.

« Je ne le comprends pas, ce lock-out! C'est démesuré par rapport aux problèmes qu'il y avait. Je trouve que ça ressemble à une tactique déloyale de la part d'ABI. »

— Martine Ouellet

La chef du Bloc québécois et députée indépendante à l'Assemblée nationale, Martine Ouellet, a rencontré, lundi, des travailleurs en lock-out de l'ABI. — PHOTO LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

LOCK-OUT À L'ABI

Martine Ouellet donne son appui aux travailleurs

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Après avoir vu leurs confrères d'autres usines de la province ainsi que d'ailleurs dans le monde leur offrir appui et soutien financier, les syndiqués en lock-out de l'Aluminerie de Bécancour ont reçu la visite, lundi après-midi, de la députée indépendante à l'Assemblée nationale et chef du Bloc québécois, Martine Ouellet. Cette dernière est le premier élu, autant fédéral que provincial, à se rendre sur les lignes de piquetage depuis le début du conflit. Ce passage a d'ailleurs fait réagir les députés Jean-Denis Girard et Donald Martel.

M^me^ Ouellet a profité de l'occasion pour assurer à la centaine de travailleurs qui étaient présents qu'elle était derrière eux et qu'elle ne comprenait pas pourquoi la partie patronale avait décidé de décréter un lock-out alors que le syndicat était toujours prêt à négocier.

La politicienne a mis cette sortie publique à son agenda à la suite d'une rencontre fortuite le week-end dernier avec le président du syndicat, Clément Masse, lors d'une manifestation relativement à l'ALÉNA.

« Je ne le comprends pas, ce lock-out! C'est démesuré par rapport aux problèmes qu'il y avait. Je trouve que ça ressemble à une tactique déloyale de la part d'ABI. C'est toute une région que l'entreprise prend en otage. Je suis là pour vous appuyer et vous aider. Quand nous sommes des élus et qu'il y a des choses qui touchent des citoyens, c'est important d'être là avec eux », déclare-t-elle avant de rappeler que l'ABI constitue le plus important employeur privé de la région.

Le député caquiste de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, envisage d'imiter sa consœur de l'Assemblée nationale prochainement

Très heureux de recevoir un tel appui, Clément Masse indique qu'il aimerait bien recevoir d'autres députés afin de savoir ce qu'ils pensent du présent conflit. Par ailleurs, il a souligné qu'aucun des députés de la région n'est venu à la rencontre de ses membres jusqu'à maintenant.

Le député caquiste de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, envisage d'imiter sa consœur de l'Assemblée nationale prochainement. Il mentionne par ailleurs qu'il discute fréquemment de ce conflit depuis quelques jours, et ce, avec différents intervenants.

« Je ne veux pas faire qu'une parade. Je souhaite avoir quelque chose de constructif à dire quand je vais y aller. Je veux intervenir plus directement », mentionne-t-il.

Pour sa part, le député libéral de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard, a lui-même contacté *Le Nouvelliste* après avoir pris connaissance de la nouvelle concernant la visite de M^me^ Ouellet. Il tenait à rappeler que cette dernière occupait le poste de ministre des Ressources naturelles lorsque le gouvernement péquiste, dirigé à l'époque par Pauline Marois, a pris la décision de fermer la centrale nucléaire Gentilly-2 en 2012. M. Girard était à ce moment président de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec. Il s'explique mal comment la députée péquiste pouvait être d'accord avec cette décision historique et prendre position en faveur des travailleurs dans le présent lock-out à l'ABI.

« Ce sont deux cas assez similaires [en ce qui concerne les impacts sur l'économie régionale]. Je trouve ça curieux que quelqu'un soit d'un côté de la clôture pour un dossier et de l'autre pour un autre », indique le député.

De plus, il n'a pas l'intention de se rendre sur les lignes de piquetage étant donné qu'il s'agit d'un confit de travail privé.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay
au service du citoyen

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 20 février 2018 à 16h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

2145 à 2147, rue Roussel, Chicoutimi – DM-3985 (ID-12459) demande une dérogation mineure visant à autoriser la vente d'une partie de terrain sur un lot dérogatoire protégé par droits acquis de 797,90 mètres carrés, qui portera la superficie résultante à 541,30 mètres carrés au lieu de 1050 mètres carrés sur un immeuble situé au 2145 à 2147, rue Roussel à Chicoutimi (demande #74924):

À la condition suivante :
- Le propriétaire du lot 2 462 599 devra obtenir une servitude de passage par acte notarié de la propriété voisine afin d'avoir une allée d'accès conforme pour ses stationnements.

1128, rue du Boulevard, Laterrière – DM-3994 (ID-12493) demande une dérogation mineure visant à autoriser la régularisation de la construction d'un abri d'auto attenant à 0,35 mètre de la limite latérale de propriété au lieu de 0,6 mètre minimum, sur un immeuble situé au 1128, rue du Boulevard à Laterrière (demande #75051) :

1171, rue des Martres, Chicoutimi – DM-3995 (ID-12494) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal avec l'ajout d'une verrière en cour arrière qui sera située à 7,2 mètres de la ligne arrière de propriété au lieu de 8 mètres minimum, sur un immeuble situé au 1171, rue des Martres à Chicoutimi (demande #75054).

1137, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi – DM-3996 (ID-12495) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement au 2ième étage sur la partie arrière du bâtiment qui sera situé à 8 mètres de la ligne de propriété avant au lieu de 15 mètres minimum et à 9,5 mètres de la limite latérale sur rue au lieu de 15 mètres minimum, d'une hauteur de 8,61 mètres avec une différence de hauteur avec le bâtiment principal voisin de 3,43 mètres au lieu de 3 mètres maximum, sur un immeuble situé au 1137, boulevard Sainte-Geneviève à Chicoutimi (demande # 74961) :

À la condition suivante :
- La partie résiduelle entre les cases de stationnement et la limite de propriété voisine devra être gazonnée.

1072, rue Pouliot, Chicoutimi – DM-4003 (ID-12512) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une piscine de 5,49 mètres (18 pieds) de diamètre à 1,5 mètre de la limite latérale sur rue au lieu de minimum 3,5 mètres, sur un immeuble situé au 1072, rue Pouliot, Chicoutimi (# 75155);

À la condition suivante :
- La clôture devra respecter les spécifications de l'article 251 en ce qui concerne la hauteur.

Chemin des Villas (Lot 5 103 931), à côté du 1939, chemin des Villas, Chicoutimi– DM-4007 (ID-12515) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché en cour avant, sur un immeuble situé sur le lot 5 103 931, à côté du 1939, chemin des Villas, Chicoutimi (demande #73692).

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 30 janvier 2018.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

5272461

AVIS DE DÉCÈS

BLACKBURN (Mme Brigitte Lapointe)

Le 28 janvier 2018, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 87 ans et 3 mois, Mme Brigitte Lapointe (Blackburn), épouse de feu M. Fernand Blackburn, demeurant autrefois boulevard Rivière-aux-Sables, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 2 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 3 février 2018 à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 3 février 2018 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Brigitte Lapointe et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Amanda Bélanger et de feu M. Arthur Lapointe.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline Blackburn, Gilles (Marjolaine Maltais), Germain (Suzanne Hudon), Carol (Lynda Lavallée), Nicole, Denise (Alain Bouchard); ses petits-enfants: Mélissa, Jean-François, Simon, Caroline, Mathieu, Alexandre, Pascale et Joanie; ses arrière-petits-enfants: Edouard, Livia, William, Chloé et Adrien. Elle était la soeur de: Huguette Lapointe (feu Rosaire Perron, Réal Gauthier), Candide (Michel Demers), feu Colette (feu Dollard Blackburn), feu Anatole (feu Jeanne-d'Arc Belley), feu Pierrette (feu Lucien Dallaire), feu Joseph (feu Rose-Alma Girard), feu Rosaire (feu Reine Boulianne), feu Gaston (Jacqueline Perron), feu Jeanne-d'Arc (feu Edmourd Savard), feu Marie-Rose (feu Maurice Rathé); la belle-soeur de: feu Lucien Blackburn (feu Rolande Lapointe), Germaine (feu Louis-Henri Desgagné), feu Maurice (feu Jannette Girard), feu Roland (Réjeanne Lavoie, Jean-Rock Bergeron), Jean-Eudes (feu Pierrette Paquet, Suzanne Thériault), Réal (Madeleine Lapointe), Rock (Jacqueline Lapointe), feu Marie-Joseph (feu Jean-Eudes Lapointe), Solange (André Lapointe). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. Réginald)

Le 28 janvier 2018, est décédé entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 74 ans, M. Réginald Bouchard, époux de dame Diane Lavoie, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu dame Florestine Lalancette et de feu M. Philippe Bouchard.

La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le jeudi 1er février 2018 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 février 2018 à 14 h à l'église Saint-Alexis.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Diane Lavoie; ses enfants: Sonia (Daniel Desbiens), Louise (Éric Lavoie), Pierre (Mélanie St-Gelais); ses petits-enfants: Rebecca, Mélissa, Marilou, Guillaume, Antoine, Chloé; ses arrière-petits-enfants: Loghan et Alexis; ses soeurs: feu Colombe (feu René Roy), Bibiane (feu Jules Tremblay), Pâquerette (Fernand Dubeau), Anne-Marie (René Thibeault), Lucille (Dorthy Gagné), Sylvie (Serge Blackburn); ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Lavoie et Bilodeau; ses filleuls: Éric Tremblay et Lyne Dubeau.

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces parents et amis.

Traduire les offrandes de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC (Mme Nicole)

Entourée de l'amour des siens, le 25 janvier 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 76 ans, dame Nicole Bolduc, épouse de feu M. Ghislain Gagnon, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Leatitia Gagnon et de feu M. Joseph-Charles Bolduc. La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le jeudi 1er février 2018 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Vendredi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le vendredi 2 février 2018 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Les cendres seront déposées au columbarium de la Coopérative funéraire du Fjord.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvain Gagnon (Sophie Simard), Annie (Serge Bluteau), Stéphane (Mélanie Paré); ses petits-enfants: Émilie, Mathieu, Vincent, Pier-Olivier, Anne-Sophie, Laurence, Charles-Olivier et Eve-Marie; ses frères et sa soeur: Jules Bolduc (feu Pauline Gagnon), Clément (Solange Tremblay), Denise (Jacques Gagnon); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mario Gagnon (Claire Montigny), Cécile (Jean-Paul Roy), Claudette (Michel Pineault), Michel (Nicole Saulnier), feu Daniel (Lise Perron), Christian (Linda St-Gelais) et de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel de l'urgence et du 3e étage de l'Hôpital de La Baie pour leurs bons soins et leur dévouement. Un merci spécial au Dre Marie-Élaine Gagnon pour son humanisme et sa générosité.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour rendre hommage à Mme Bolduc, visitez notre site internet: www.fjord.coop

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DUFOUR (Mme Carmen Gagné)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 25 janvier 2018, à l'âge de 88 ans et 10 mois, Mme Carmen Dufour, épouse de feu M. Gérard Gagné, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 2 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 3 février 2018 à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Henri Dufour et de feu dame Yvonne Villeneuve.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lyne Gagné (Normand Bergeron), Réjean (Marlène Tremblay), Réal (Julie Maltais); ses petits-enfants: Maude et Sophie Bergeron, Hubert, Marise, Maxime et Samuel Gagné, Audrey Lemoine; ses arrière-petits-enfants: David, Ariane, Félix et Alice; ses frères et soeurs: feu Léonard Dufour, Philippe, feu Joseph, Paul-Émile, Claude, Mariette, Régis, Edmond et leur conjoint(e) respectif.

Elle était la belle-soeur de: René Gagné (Jeannine Savard), Angéla (feu Laurent Dubois), feu Bernard, feu Jacques, feu Jean-Claude, feu Marthe.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Dufour et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

La Résidence funéraire du Saguenay offre **GRATUITEMENT** à toute la population:

« GRANDIR ENSEMBLE »

Un groupe d'entraide réservé aux personnes qui vivent le deuil d'un être cher. Des liens se tissent, des peines s'expriment, des pertes s'accueillent, la vie se fait plus forte. Chacune des rencontres est organisée autour d'un thème. Ces thèmes assurent un cheminement progressif du travail de deuil et offrent aux personnes endeuillées la possibilité d'explorer leurs émotions en fonction des différentes étapes du processus de deuil et cela selon la philosophie de M. Jean Monbourquette, O.M.I., psychologue, auteur du livre : « Aimer, perdre et grandir ».

GROUPES DISTINCTS :

- **Adultes qui vivent la mort d'un conjoint.**
- **Parents qui vivent la mort d'un enfant.**
- **Adultes qui vivent la mort d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une soeur, d'un grand-père, d'une grand-mère, d'un(e) ami(e) ou d'un(e) collègue de travail.**
- **Nous prenons également des inscriptions pour les groupes enfants et les groupes adolescents.**

Aux personnes intéressées, je souligne qu'il est important de vous inscrire le plus tôt possible, car les groupes d'entraide débuteront bientôt.
Information ou inscription : **418 547-2116** aux heures d'affaires

«Vous accompagner est un privilège»

BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

5261039

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (Mme Julienne)

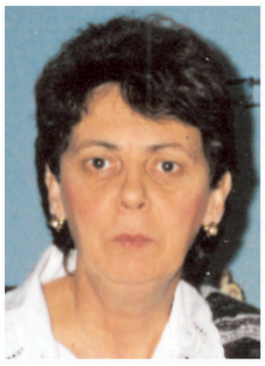

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 26 janvier 2018, à l'âge de 67 ans et 2 mois, Mme Julienne Gagné, fille de feu Mme Alice Gauthier et de feu M. Armand Gagné, demeurant à Chicoutimi. Selon sa volonté, Mme Gagné ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie religieuse. Les funérailles auront lieu

le samedi 3 février 2018 à 11 h
à l'église Sacré-Coeur
Chicoutimi

Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs: feu Huguette Gagné (feu Réal Grenon), feu Raymond, feu Michel (prêtre OMI), feu Yves, feu Hervey (feu Thérèse Lévesque), Nicole, feu Micheline, Vivianne, feu Richard, feu Jeanne (Fernando Gomes), Christelle, Gontrand (France Savard), Gilles-Armand (Suzanne Boutillier), Normand (Johanne Truchon), Pierre (Marie Furlotte), feu Jacques; sa filleule: Line Michaud. Elle laisse également dans le deuil son amie Lise Tremblay, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour rendre hommage à Mme Gagné et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (M. Albert)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 28 janvier 2018, à l'âge de 87 ans et 4 mois, M. Albert Gauthier, époux de feu Mme Antoinette Lachance, demeurant à La Doré. Il était le fils de feu M. Alfred Gauthier et de feu Mme Alvine Asselin. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

le mercredi 31 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 1er février 2018 à 10 h à l'église de La Doré. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de La Doré à une date ultérieure.

Il laisse ses enfants: Jocelyne (Florent Girard), Marjolaine, Réjean, Serge, Johanne (Pierre Isabel), Carl (Marcel Laliberté) et Janic; ses petits-enfants: Lonny, Sarah, Jean-François, Marie-Ève, Weena, Nicolas, Cédric, feu Lindy, David, Jessy, Keven, Vanessa, Marie-Pierre, Andy et Tessa ainsi que ses 18 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Fernande (feu Georges Potvin), feu Joseph-Arthur (feu Rachel Chouinard), feu Marie-Alma (feu Léopold Bouchard), feu Jean-Marie (Olivette Martel) et feu Edmond; le beau-frère de: feu Régis Lachance (Rose-Aimé Belleau), feu André Lachance, feu Lucien Lachance (Monique Roseberry), Gilles Lachance (feu Claire Lavoie), feu Léo Lachance (feu Lisette Potvin), René Lachance, Eugène Lavoie, feu Lise Lavoie, Anita Lavoie (Guy Martin), Olivette Lavoie et Christian Lavoie. Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires: 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (M. Jean-Claude)

Est décédé subitement, au Manoir Cinq Saisons de Dolbeau-Mistassini, le 26 janvier 2018, à l'âge de 89 ans et 9 mois, M. Jean-Claude Gauthier, époux de feu Mme Thérèse Asselin, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Solfrid Gauthier et de feu Mme Yvonne Bergeron. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le mardi 30 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mercredi 31 janvier 2018 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Dolbeau à une date ultérieure.

Il laisse ses enfants: Francine (Yves Dallaire, ex-conjoint Denis Gagnon), feu Daniel, Line (Gervais Rivard), Annie (Michel Dion); ses petits-enfants: Matthieu, Sébastien et Vanessa Gagnon, Marie-Pier Gauthier, Patrick et Mylène Rivard, Anick Simard, Alexandre, Guillaume et Jean-Philippe Dion ainsi que ses 15 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Colette (feu Gabriel Lamothe), Jeannine (feu Réginald Laprise), Monette (feu Guy Marceau), Raymond (Micheline Parent), Yvan (Line Parent) et Gaston (Ginette Dufour); le beau-frère de: feu Léopold Asselin (feu Amélia Cantin), feu Philippe Asselin (Jeanne-d'Arc Déry), feu Fernand Asselin (Lucette Biron), feu Roland Asselin (feu Marie Milot), Jean-Yves Asselin (feu Rosita Sasseville), feu Jeannine Asselin (feu Charles-Émile Marcil); André Asselin, feu Victor Asselin, feu Adrien Asselin et Gaby Asselin.

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

GRENON (M. Paulin)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 27 janvier 2018, à l'âge de 76 ans et 2 mois, M. Paulin Grenon, époux de Mme Jeanne-Ida St-Gelais, demeurant à La Doré. Il était le fils de feu M. Henri Grenon et de feu Mme Marie-Louise Tremblay.

La famille accueillera les parents et amis au

Salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

le jeudi 1er février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 2 février 2018 à 10 h 30 à l'église de La Doré.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Jeanne-Ida St-Gelais, il laisse son fils Éric Grenon (Claudia Allard); ses petits-enfants: Miguel Grenon (Sophie Potvin) et Meggan Grenon.

Il était le frère de: Gisèle (feu Alexandre Paul), Bérangère (feu Henri Martel), feu Ghislain (feu Jacqueline Côté, Laurette Gagné), Claudette (feu Louis-Marie Tremblay), Gaétane (Magella Potvin) et Jeannot (Pierrette Coulombe); le beau-frère de: feu Lucie St-Gelais (Jean-Guy Rochefort, Lucille Desjardins), Gilles St-Gelais (Pierrette Boutin), feu Réginald St-Gelais, Yvan St-Gelais (France Beaudet), Laval St-Gelais (Lucie Dumais), Jacinthe St-Gelais (René Baillargeon) et François St-Gelais (Thérèse Cantin).

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (Mme Lucie)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 27 janvier 2018, à l'âge de 83 ans et 11 mois, Mme Lucie Lavoie, épouse de feu M. Fernand Houde, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le jeudi 1er février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le vendredi 2 février 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu Mme Valéda Tremblay et de feu M. Joseph Lavoie.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa fille: Mario Houde (Diane Desjardins), Nathalie (Dominic Brassard); sa petite-fille Amélia (Mathieu Bérubé).

Elle était la soeur de: feu Yvon Lavoie (Colette Boudreault), Rosette (feu René Houde), Léonard (feu Marie-Paule Bastille), Théo (Hélène Galipeau); ses beaux-frères et belles-soeurs: Léonard Houde (feu Coulombe Boudreault), Marcellin (feu Georgette Lepage), Jeanne-D'Arc (feu Roger Prud'homme), feu Ovide (feu Marguerite Bédard), feu Vincent (Jeannette Dallaire), Doria (Pauline Deschênes), feu Clovis (Jacinthe Gagnon), Colombe, Angela, Jocelyne, Germain (Dominic Houle), Louiselle Tremblay (feu Émile Fortin), feu Céline (Lucien Bergeron). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation canadienne du rein sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Lavoie et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MORISSETTE (Mme Jocelyne)

Est décédée à la Maison Notre-Dame du Saguenay, le 27 janvier 2018, à l'âge de 66 ans et 2 mois, Mme Jocelyne Morissette, épouse de M. Camil Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le jeudi 1er février 2018 de 9 h à 10 h 30. Une célébration de la Parole aura lieu le jeudi 1er février 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Elle était la fille de feu M. Fernand Morissette et de feu Mme Thérèse Gaudreault. Outre son époux, M. Camil Bouchard, elle laisse dans le deuil son fils Érik Bouchard (Érika Talon); sa petite-fille Camille Bergeron-Bouchard; ses frères et soeurs: Richard Morissette (Serge Tremblay), Danielle, Suzanne, Louise et Doris. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Un merci particulier au personnel de la Maison Notre-Dame pour les bons soins prodigués à mon épouse. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour rendre hommage à Mme Morissette et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MORIN, TREMBLAY (Mme Mariette Simard)

Le 27 janvier 2018, est décédée à Alma, à l'aube de ses 93 ans, Mme Mariette Simard, fille de feu M. Edmond Simard et de feu dame Albertine Tremblay, épouse en 1res noces de feu M. Victorien Tremblay et en secondes noces de M. Clément Morin, demeurant à Hébertville-Station. La famille recevra les condoléances le jeudi 1er frévrier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 2 février 2018 à compter de 9 h au

Centre communautaire
23, rue Deschênes
Hébertville-Station

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 février 2018 à 10 h 30 à l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Outre son époux, M. Clément Morin, elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Denise Tremblay (Gilles Fortin), Gaby (Adélard Martel), France, Line (Marcel Bouchard) et Lucie (Bruno Tremblay); ses petits-enfants: Gill Fortin (Hélène Gravel) et Patrice, Nathalie Martel (Patrick Lefebvre) et Erika (Frederico), Jessica Tremblay, Dominic Bouchard (Karine Tremblay), Patrick (Karine Desmeules) et Nancy (Michel Leblanc), Philippe Tremblay (Mireille Gagné), Nilka (Richard Gagné) et Jacinthe (Daniel Côté); ses arrière-petits-enfants: Valérie, Marie-Pierre, Catherine, Marie-Blanche, Antoine, Laurane, Roxanne, Mathieu, Christopher, Florence, Renaud, Raphaëlle, Olivier, Emmanuelle, Lili-Rose et Elie. Elle laisse également les enfants de M. Clément Morin: Jules Morin (Claire Maltais), Mario (Monique Létourneau), Linda (le père de ses enfants Réjean Duchesne), Isabelle (Claude Lajoie) et Patrice (Diane McNicoll) ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Fernand Simard, Joseph-Elie (feu Solange Boulianne), feu Jean-Joseph (Rolande Larouche), feu Gaston (Rosa Tremblay), feu Edmond-Louis (Julienne Gervais), Agathe (feu Raymond Larouche) et Gérald (Françoise Dufour). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur, 152, rue Racine Est, C.P. 8251, Chicoutimi, G7H 5B7. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Simard, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (Mme Reina Poulin)

Est décédée paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 27 janvier 2018, à l'âge de 86 ans et 1 mois, Mme Reina Poulin, épouse de feu M. Guy Savard, demeurant à Saint-Félicien, autrefois de Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Fernando Poulin et de feu Mme Blanche Lemieux.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le dimanche 4 février 2018 à compter de 13 h, suivra la célébration de la Parole à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil sa fille Annie Savard (Michel Levesque); ses petits-enfants: Dominic Levesque (Roxanne Blanchette) et Julie-Pier Levesque.

Elle était la soeur de: feu Alain Poulin (feu Rita Bherer), feu Clermont (feu Gisèle Gagné), feu Gérard (feu Brigitte Simard), Paul (Nicole Gagné), feu Gilles, Germain (Rose Lapointe), feu Marcel (Cybil Côté), Claire (feu Jean-Marc Gaudreault) ainsi que son filleul Sylvain Poulin. Elle était la belle-soeur de: feu Jeanne-Alice Savard (feu Louis-Philippe Gilbert), feu Jean-Charles (feu Jeanne-Ida Girard), feu Henriette (feu Jean-Jacques Lalancette), feu Roland (feu Jacqueline Tremblay Foster), Marie-Louise (feu Robert Murdock), Pierrette (feu Jean-Marie Vallée), feu Julien (Ghyslaine Villeneuve), feu Marcel (Candide Bouchard), Roger (Louise Dubé), feu Madeleine (Robert Perron), Micheline (feu Roger Jean), Claude (1res noces feu Gisèle Morin, Carmelle Grégoire). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Poulin et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SUTMAR (Mme Monique Talbot)

Le 28 janvier 2018, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 77 ans et 1 mois, Mme Monique Talbot (Sutmar), épouse de M. Helmut Sutmar, demeurant rue Pelletier, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mercredi 31 janvier 2018 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 janvier 2018 à 12 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Elle était la fille de feu Mme Rolande Brassard et de feu M. Paul Talbot. Outre son époux, M. Helmut Sutmar, elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Paula Talbot (Olaf Goëbels), Claude, Michelle (Raymond-M. Gagnon), Jacques (feu Nicole Côté), Claire (André Duhaime), Gilles (Danielle Fortin), Hélène (Paul Murdock), Roger (Monique Rivard). Elle était aussi la soeur de feu Denis. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille de M. Helmut Sutmar ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison Le Chêne de soins palliatifs à Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Quelque 75 participants ont fait vrombir leurs puissantes machines sur les tracés de Hillcross présenté samedi, au centre Mont-Lac-Vert d'Hébertville. La première tranche du circuit régional s'est déroulée dans des conditions idéales. — PHOTO COURTOISIE, STÉPHANE DESMEULES

CIRCUIT DE HILLCROSS

Première réussie au Mont-Lac-Vert

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Quelque 75 coureurs de la région, du Québec et même des États-Unis ont pris le départ de la première étape du circuit Hillcross du Saguenay-Lac-Saint-Jean présentée samedi soir, sur les pistes du Mont-Lac-Vert. Le DG du circuit, Frédéric Gagné, s'est dit ravi de ce premier rendez-vous de cette 7e saison qui s'est déroulé dans des conditions idéales.

Si, à l'origine, le DG du circuit avait espéré attirer une centaine de coureurs, il a trouvé que les 75 coureurs présents constituaient une masse bien suffisante. « Je me demande même si 100 coureurs, ce ne sera pas trop parce que plusieurs s'inscrivent dans plus d'une classe », constate-t-il. De fait, les épreuves ont commencé à 17 h pour se terminer à 23 h 30.

Selon Frédéric Gagné, l'événement a attiré plus de 1000 spectateurs durant la soirée. Faut dire que dame Nature a collaboré. « Les conditions (de piste) étaient parfaites parce que nous avions fait le tracé la nuit précédente, alors qu'il faisait -25 degrés Celsius. Ça fait en sorte que la neige et les sauts sont restés super beaux. Si on avait fait les parcours la journée même, les sauts auraient été trop mous. Les conditions étaient parfaites et c'était génial », assure l'organisateur.

Outre les trois Américains qui se sont imposés dans la classe Open et qui prendront part à toutes les étapes du circuit, notons les performances d'excellents pilotes de motocross et/ou de snocross de la région, dont le jeune William St-Laurent, Marco Houde, Raphaël Boily et le vétéran David Tremblay. La prochaine étape sera aussi courue en soirée, le 17 mars, au Mont-Bélu. La troisième tranche aura lieu au Tobo-Ski de Saint-Félicien le 31 mars et la grande finale aura lieu le 21 avril au Valinouët de Saint-David de Falardeau.

Gagnants de la première étape

Open
1- Nathan Loschiano (Polaris)
2- William St-Laurent (Skidoo)
3- Evans Loschiano (Polaris)
4- Brian Walley (Polaris)

Montagne Stock
1- Raphaël Boily (Polaris)
2- Francis Paquet
3- Marco Houde (Polaris)
4- Karl Lavergne

800 Stock
1- Alex Boily (Polaris)
2- Marco Houde (Polaris)
3- Karl Lavergne
4- Nathan Loschiano (Polaris)

600 Open
1- Karl Lavergne
2- Brian Walley (Polaris)
3- Nathan Loschiano (Polaris)
4- Samuel Bouchard (Skidoo)

Vétérans Stock
(35 ans et plus)
1- David Tremblay (Skidoo)
2- Frédéric Gagné (Skidoo)
3- Patrice Bouchard (Skidoo)
4- Robert Gaudreau (Polaris)

Femmes Stock
1- Kim Tremblay (Skidoo)
2- Camille Potvin (Skidoo)
3- Julie Desbiens (Skidoo)
4- Vanessa Guérin (Skidoo)

Junior Stock
(16-20 ans)
1- William St-Laurent (Skidoo)
2- Philip Guay (Polaris)
3- Jacob Pelletier (Skidoo)
4- Samuel Bouchard (Skidoo)

Amateur Stock
1- Olivier St-Amand (Skidoo)
2- Jean-Benoit Lessard (Artic Cat)
3- Dave Genois (Polaris)
4- Jacob Pelletier (Skidoo)

Snowbike Open
1- Jordan Renaud (KTM)
2- Samuel VC (KTM)
3- Dominic Gagnon (Yamaha)
4- Charles-Julien Beaulieu (KTM)

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	49	34	12	1	2	32	175	125	71	17-5-1-0	17-7-0-2	5-4-0-1	G-3
Boston	47	29	10	6	2	26	156	116	66	16-5-4-0	13-5-2-2	8-0-2-0	G-5
Toronto	51	28	18	4	1	24	162	146	61	13-8-2-0	15-10-2-1	5-2-3-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	49	29	15	4	1	26	150	138	63	18-7-1-0	11-8-3-1	6-2-2-0	G-1
Columbus	49	27	19	0	3	21	131	137	57	16-8-0-0	11-11-0-3	5-5-0-0	G-1
Pittsburgh	51	27	21	2	1	25	151	153	57	17-7-1-0	10-14-1-1	7-3-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
New Jersey	48	24	16	4	4	21	144	146	56	13-8-2-1	11-8-2-3	2-6-0-2	P-4
Philadelphie	49	24	17	5	3	24	141	141	56	13-9-3-1	11-8-2-2	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	50	25	20	4	1	22	172	180	55	13-7-2-1	12-13-2-0	5-4-1-0	G-1
N.Y. Rangers	50	25	20	1	4	22	153	151	55	17-8-1-2	8-12-0-2	4-6-0-0	G-1
Caroline	49	22	19	5	3	19	137	154	52	10-7-3-1	12-12-2-2	4-6-0-0	G-1
Detroit	48	19	21	7	1	16	126	146	46	10-10-6-1	9-11-1-0	4-5-1-0	P-2
Montréal	**49**	**20**	**23**	**4**	**2**	**18**	**129**	**156**	**46**	**12-10-4-1**	**8-13-0-1**	**4-4-1-1**	**P-1**
Floride	47	19	22	3	3	17	132	158	44	11-8-1-2	8-14-2-1	3-6-0-1	P-3
Ottawa	**47**	**15**	**23**	**4**	**5**	**14**	**124**	**166**	**39**	**9-11-2-3**	**6-12-2-2**	**3-6-1-0**	**P-5**
Buffalo	49	14	26	8	1	14	114	163	37	6-12-2-1	8-14-6-0	4-6-0-0	G-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	50	29	13	6	2	27	164	136	66	17-3-1-0	12-10-5-2	6-2-1-1	P-1
Nashville	47	29	11	3	4	25	145	123	65	16-4-1-2	13-7-2-2	7-1-2-0	G-1
St. Louis	51	30	18	3	0	27	148	130	63	17-10-0-0	13-8-3-0	6-3-1-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	48	32	12	2	2	30	164	128	68	19-3-1-1	13-9-1-1	5-3-2-0	P-1
San Jose	48	26	15	5	2	23	143	133	59	14-7-2-1	12-8-3-1	5-3-2-0	P-2
Calgary	49	25	16	3	5	23	137	135	58	12-11-2-1	13-5-1-4	6-0-2-2	P-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	50	28	18	2	2	25	155	134	60	17-7-1-0	11-11-1-2	6-3-0-1	P-1
Colorado	48	27	18	2	1	26	157	139	57	18-7-1-0	9-11-1-1	8-2-0-0	P-2
Los Angeles	49	26	18	5	0	24	139	121	57	12-9-3-0	14-9-2-0	3-7-0-0	G-1
Minnesota	49	26	18	4	1	24	144	140	57	17-4-4-0	9-14-0-1	6-2-2-0	P-1
Anaheim	50	24	17	4	5	21	141	141	57	14-9-3-0	10-8-1-5	6-3-0-1	G-2
Chicago	49	23	19	6	1	23	146	136	53	12-10-3-0	11-9-3-1	4-5-1-0	G-1
Edmonton	49	22	24	2	1	20	135	157	47	11-13-1-0	11-11-1-1	5-5-0-0	G-1
Vancouver	49	19	24	3	3	19	127	159	44	8-13-2-1	11-11-1-2	3-6-0-1	P-1
Arizona	50	12	29	5	4	11	118	172	33	6-15-1-2	6-14-4-2	3-3-1-3	P-1

LNH

Mardi 30 janvier
Anaheim à Boston, 19h.
San Jose à Pittsburgh, 19h.
Minnesota à Columbus, 19h.
New Jersey à Buffalo, 19h.
Floride à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa en Caroline, 19h.
Tampa Bay à Winnipeg, 20h.
Montréal à St. Louis, 20h.
Chicago à Nashville, 20h.
Los Angeles à Dallas, 20h30.
Vegas à Calgary, 21h.
Colorado à Vancouver, 22h.
Mercredi 31 janvier
N.Y. Islanders à Toronto, 19h30.
San Jose à Detroit, 20h.
Philadelphie à Washington, 20h.
Jeudi 1er février
Anaheim **à Ottawa**, 19h.
St. Louis à Boston, 19h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Montréal en Caroline, 19h.
Floride à Buffalo, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Vegas à Winnipeg, 20h.
Los Angeles à Nashville, 20h30.
Tampa Bay à Calgary, 21h.
Colorado à Edmonton, 21h.
Dallas en Arizona, 21h.
Chicago à Vancouver, 22h.
Vendredi 2 février
San Jose à Columbus, 19h.
Detroit en Caroline, 19h.
Washington à Pittsburgh, 19h.
Vegas au Minnesota, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	37	64
Mackinnon, Col	24	36	60
Kessel, Pit	21	37	58
Stamkos, TB	18	40	58
Tavares, NYI	26	31	57
Giroux, Phi	14	43	57
Gaudreau, Cal	15	41	56
Voracek, Phi	9	47	56
Crosby, Pit	17	38	55
McDavid, Edm	15	39	54
Wheeler, Win	14	40	54
Bailey, NYI	12	42	54
Ovechkin, Was	30	23	53
Malkin, Pit	23	29	52
Kopitar, LA	19	32	51
Barzal, NYI	16	35	51
Marchand, Bos	21	29	50
Schenn, STL	21	29	50
Couturier, Phi	26	23	49
Eichel, Buf	20	29	49
Kane, Chi	20	29	49
Radulov, Dal	20	28	48
Hall, NJ	17	31	48
Klingberg, Dal	6	42	48
Benn, Dal	20	27	47
Rantanen, Col	17	30	47
Huberdeau, Flo	16	31	47
Tarasenko, STL	21	25	46
Pastrnak, Bos	20	26	46
Marchessault, Vegas	17	29	46
Kuznetsov, Was	13	32	45
Point, TB	20	24	44
Trocheck, Flo	18	26	44
Stone, Ott	18	26	44
Boeser, Van	24	19	43

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	49	16	15	31
Galchenyuk	49	12	16	28
Gallagher	49	18	8	26
Drouin	44	7	19	26
Byron	49	13	10	23
Danault	43	7	16	23
Petry	49	5	17	22
Shaw	43	10	9	19
Hudon	46	6	13	19
Plekanec	49	4	14	18
Weber	26	6	10	16
Deslauriers	29	7	3	10
Benn	48	4	6	10
Carr	16	3	7	10
Shaw	46	2	6	8
Alzner	49	1	7	8
Morrow	26	3	4	7
Froese	26	1	6	7
Lehkonen	33	2	4	6
Mete	34	0	5	5
De La Rose	30	1	3	4
Jerabek	23	1	3	4
Schlemko	22	0	2	2
Niemi	10	0	1	1
Price	35	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0
Lernout	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1417	4	102	1		3,02	,905
Niemi	1	5	1	31	0	4,44	,871

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	40	32	5	3	0	203	98	67
Granby	39	27	8	3	1	174	110	58
Valleyfield	39	22	14	1	2	176	141	47
Chambly	40	14	24	0	2	154	200	30
Princeville	39	11	25	2	1	134	217	25
St-Lazare	41	9	27	4	1	113	193	23

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	39	34	4	1	0	287	114	69
St-Jérôme	42	28	12	2	0	198	143	58
Gatineau	41	23	13	3	2	182	178	51
Montréal-Est	39	19	17	3	0	159	170	41
St-Gabriel	40	14	24	2	0	151	213	30
Montréal-Nord	39	6	32	1	0	93	247	13

Samedi 27 janvier
Valleyfield 8 St-Lazare 4
Dimanche 28 janvier
Gatineau 1 Terrebonne 3
Granby 4 Princeville 5
St-Lazare 3 Chambly 6
Mtl-Nord 3 St-Jérôme 2
Jeudi 1er février
Granby à Valleyfield, 19h30
Vendredi 2 février
St-Lazare à St-Jérôme, 19h
Chambly à Princeville, 19h
Valleyfield à Longueuil, 19h30
Mtl-Nord à Terrebonne, 19h30
Montréal-Est à Granby, 19h45
St-Gabriel à Gatineau, 20h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	44	18	26	44
Karlsson	42	4	27	31
Hoffman	47	12	18	30
Brassard	47	12	16	28
Duchene	47	11	14	25
Dzingel	47	14	6	20
Ryan	37	6	13	19
Pyatt	47	6	10	16
Pageau	43	6	9	15
Phaneuf	45	3	12	15
Ceci	47	5	6	11
Thompson	40	4	7	11
Smith	33	3	8	11
Chabot	28	4	6	10
Wideman	16	3	5	8
Burrows	46	3	4	7
Didomenico	16	3	4	7
Oduya	39	2	4	6
Paajarvi	44	2	2	4
Borowiecki	17	2	1	3
Claesson	37	1	1	2
Dumont	28	1	1	2
Chlapik	10	0	2	2
Paul	11	1	0	1
Harpur	20	0	1	1
Condon	17	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Anderson	35	0	0	0
White	7	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1216	5	105	2		3,20	,901
Condon	3	7	4	49	0	3,43	,899

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Lévis	23	18	2	3	128	69	39
Clarétain	21	14	6	1	88	72	29
CMI	18	12	5	1	77	53	25
St-Bernard	20	12	7	1	77	62	25
A.-Lorette	22	10	10	2	88	87	22
St-Joseph	22	5	17	0	57	108	10
Riv.-du-Loup	18	3	13	2	55	94	8

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	18	15	2	1	88	55	31
Georges-Vanier	20	14	5	1	77	58	31
L.-Teasdale	17	11	5	1	91	52	23
Verbe-Divin	19	9	7	3	64	63	21
Des Sources	19	10	8	1	63	66	21
Ste-Anne	21	3	14	4	49	96	10
St-Hilaire	20	2	18	0	49	116	4

Dimanche 28 janvier
Clarétain 5 Lévis 4 (F)
Rivière-du-Loup à CMI (remis)
STR à St-Bernard (remis)
Lundi 29 janvier
Ste-Anne 6 Des Sources 7 (F)
Jeudi 1er février
CMI à Lévis, 14h
Samedi 3 février
G.-Vanier à Mont Ste-Anne, 11h
L.-Teadale à C. St-Hilaire, 13h15
Riv.-du-Loup à Clarétain, 15h30
V.-Divin à Des Sources, 15h30
STR à Ancienne-Lorette, 19h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	48	30	13	4	1	154	118	65
Victoriaville	48	25	17	4	2	164	153	56
Québec	49	25	19	3	2	153	160	55
B.-Comeau	48	22	23	2	1	150	173	47
Chicoutimi	46	18	24	4	0	143	151	40
Shawinigan	47	14	30	3	0	135	193	31

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	46	34	9	2	1	191	134	71
Drummondville	47	32	13	1	1	193	138	66
R.-Noranda	49	29	12	5	3	173	129	66
Gatineau	45	23	18	2	2	141	130	50
Sherbrooke	49	20	20	6	3	150	179	49
Val-d'Or	48	18	26	2	2	139	196	40

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	49	32	11	5	1	190	152	70
A.-Bathurst	48	27	13	6	2	182	133	62
Charlottetown	47	27	17	3	0	139	136	57
Moncton	50	21	21	5	3	166	193	50
Cap-Breton	48	21	21	5	1	168	187	48
St-Jean	48	12	28	6	2	122	198	32

Dimanche 28 janvier
Rimouski 3 A.-Bathurst 4
Saint-Jean 2 Halifax 8
Drummondville 4 Québec 1
Gatineau 3 B.-Boisbriand 8
Val-d'Or 1 R.-Noranda 10
Moncton 4 Shawinigan 3 (P)
Chicoutimi 3 B.-Comeau 2
Mardi 30 janvier
Gatineau à Drummondville, 19h.
Boisbriand à Chicoutimi, 19h30.
Mercredi 31 janvier
Sherbrooke à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
Drummond. à Shawinigan, 19h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Boisbriand à B.-Comeau, 19h30.
Jeudi 1er février
Sherbrooke à Charlottetown,18h.
Vendredi 2 février
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
Halifax à Moncton, 18h.
Charlottetown à Saint-Jean, 18h.
B.-Comeau à Québec, 19h.
Rimouski à Chicoutimi, 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30.
Drummondville à B.-Boisbriand, 19h30.
R.-Noranda à Val-d'Or, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	45	43	44	87
Abramov, Victoriaville	37	23	38	61
Martel, B.-Comeau	47	28	32	60
Somppi, Halifax	41	18	42	60
Alain, B.-B.	45	30	29	59
Lafrenière, Rimouski	42	29	27	56
Fortier, Halifax	45	24	32	56
Klima, Chicoutimi	46	23	33	56
Harvey-Pinard, R.-N.	48	23	33	56
Zadina, Halifax	38	27	26	53
McKenna, Moncton	50	26	27	53
Galipeau, A.-Bathurst	47	19	33	52
Morand, A.-Bathurst	46	18	34	52
Balmas, A.-Bathurst	48	31	20	51
Kosorenkov, Victo.	44	24	27	51
Boucher, Québec	48	23	28	51
Batherson, B.-B.	31	19	32	51
Abbandonato, R.-N.	49	15	36	51
Phelan, Moncton	46	19	31	50
Bibeau, R.-N.	49	19	31	50

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	36	23	10	1	2	134	110	69
T.-Rivières	37	22	9	3	3	113	93	69
Lévis	36	23	12	1	0	125	89	68
Jonquière	36	14	16	2	4	96	110	43
C. N.-Dame	36	12	21	1	2	89	143	35

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	36	24	6	4	2	146	102	76
Chât.	36	22	13	1	0	129	111	60
St-Hyacinthe	36	20	12	2	2	109	102	58
Lac-St-Louis	36	18	15	2	1	127	132	52
C.C.-LeMoy.	36	16	15	3	2	120	127	47

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	35	23	11	1	0	143	95	68
Gatineau	36	21	14	1	0	123	105	60
C.E.-Blondin	37	17	15	3	2	124	120	54
L.-Montréal	35	9	23	1	2	74	122	30
Amos	38	7	25	4	2	88	179	24

Dimanche 28 janvier
Lévis 5 Sém. Saint-François 2
C. N.-Dame 0 C.E.-Blondin 6
Amos 3 Saint-Eustache 2
C.C.-LeMoy. 5 L.-Montréal 4 (P)
T.-Rivières 2 Jonquière 1
Saint-Hyacinthe 4 Gatineau 2
Mercredi 31 janvier
Gatineau à L.-Montréal, 19h.
Vendredi 2 février
Saint-Eustache à L.-St-Louis, 19h.
C.E.-Blondin à Amos, 19h.
L.-Montréal à Chât., 19h30.
T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 19h30.
Saint-Hyacinthe au C. N.-Dame, 19h30.
S. St-François à Lévis, 19h30.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lehigh Valley	45	26	13	3	3	152	144	58
Scranton	42	26	12	3	1	146	115	56
Providence	44	25	15	3	1	130	113	54
Charlotte	44	24	18	0	2	147	135	50
Bridgeport	44	22	16	4	2	126	120	50
Hartford	46	20	20	3	3	127	155	46
Springfield	47	21	24	1	1	141	148	44
Hershey	45	17	21	3	4	113	146	41

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	44	32	11	0	1	138	85	65
Rochester	45	25	10	5	5	135	120	60
Syracuse	45	26	15	2	2	148	121	56
Utica	45	22	14	6	3	130	126	53
Laval Rocket	46	17	22	5	2	132	159	41
Belleville	46	18	24	1	3	114	172	40
Binghamton	43	12	23	6	2	105	147	32

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	44	29	10	3	2	161	105	63
Rockford	46	24	17	2	3	143	136	53
Iowa	44	21	13	7	3	138	136	52
Chicago	45	22	15	6	2	136	127	52
G. Rapids	45	22	18	1	4	143	137	49
Milwaukee	43	21	18	4	0	120	134	46
Cleveland	42	13	22	4	3	97	137	33

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Texas	46	24	16	4	2	138	147	54
San Antonio	44	23	17	4	0	121	124	50
Tucson	39	23	13	2	1	127	110	49
Ontario	41	22	16	2	1	115	113	47
Stockton	40	20	15	2	3	126	113	45
San Diego	40	22	17	1	0	128	126	45
San Jose	40	20	17	1	2	101	114	43
Bakersfield	42	17	17	7	1	113	126	42

Samedi 27 janvier
Chicago 4 Tucson 3
Manitoba 5 Laval 2
Hershey 1 Bridgeport 3
Toronto 4 Syracuse 2
Rochester 4 Belleville 3 (P)
Rockford 1 G. Rapids 4
Iowa 3 Cleveland 1
Utica 3 Lehigh Valley 2 (P)
Binghamton 3 W./B. Scranton 4 (P)
Providence 2 Springfield 5
Charlotte 0 Hartford 4
Stockton 3 Texas 4
San Jose 5 San Antonio 1
Ontario 4 Milwaukee 3
San Diego 4 Bakersfield 2
Jeudi 1er février
G. Rapids à Cleveland, 19h.
Vendredi 2 février
Springfield à Bridgeport, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
G. Rapids à Cleveland, 19h.
Hartford à Providence, 19h05.
Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.
Hershey à W./B. Scranton, 19h05.
Toronto à Rochester, 19h05.
Belleville à Binghamton, 19h05.
Milwaukee à Chicago, 20h.
Manitoba à Rockford, 20h.
Texas à San Antonio, 20h30.
Iowa à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
San Jose à Stockton, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	28	17	7	3	1	114	95	38
Jonquière	28	16	7	3	2	115	93	37
Thet. Mines	29	15	13	1	0	109	108	31
St.-Georges	28	13	12	3	0	98	106	29
R.-Du-Loup	27	13	12	1	1	117	125	28
T.-Rivières	28	10	15	1	2	99	125	23

Vendredi 2 février
Sorel-Tracy à T.-Rivières, 20h.
Rivière-Du-Loup à St-G., 20h.
Samedi 3 février
Sorel-Tracy à Rivière-Du-Loup, 19h30.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	29	19	7	2	1	117	77	41
Ste-Foy	30	19	9	0	2	111	90	40
St-Lawrence	31	15	13	1	2	94	96	33
Alma	28	12	10	5	1	97	98	30

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	31	23	8	0	0	126	80	46
Ch.-Lennoxville	29	21	6	1	1	111	76	44
Laflèche	28	5	19	2	2	70	147	14
Sorel-Tracy	29	5	23	0	1	65	142	11

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	30	22	6	1	1	156	96	46
A.-Laurendeau	29	17	10	2	0	106	77	36
St-Laurent	29	10	18	1	0	95	120	21
Dawson	31	9	21	1	0	99	148	19

Vendredi 2 février
Lennoxville à St-Laurent, 19h30
St-Hyacinthe à Dawson, 20h
Ste-Foy à Thetford, 20h
Samedi 3 février
Sorel-Tracy à Alma, 14h
Thetford à Laflèche, 14h15
L-Groulx à A-Laurendeau, 19h30

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.Diff.
Boston	35	15	,700 —
Toronto	33	15	,688 1
Philadelphie	24	23	,511 9½
New York	22	28	,440 13
Brooklyn	18	32	,360 17

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.Diff.
Miami	28	21	,571 —
Washington	27	22	,551 1
Charlotte	20	29	,408 8
Atlanta	15	35	,300 13½
Orlando	14	34	,292 13½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.Diff.
Cleveland	29	19	,604 —
Milwaukee	27	22	,551 2½
Indiana	28	23	,549 2½
Detroit	22	26	,458 7
Chicago	18	32	,360 12

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.Diff.
Houston	35	13	,729 —
San Antonio	33	19	,635 4
La N.-Orléans	27	22	,551 8½
Memphis	18	31	,367 17½
Dallas	16	34	,320 20

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.Diff.
Minnesota	32	21	,604 —
Okl. City	30	20	,600 ½
Portland	27	22	,551 3
Denver	26	23	,531 4
Utah	21	28	,429 9

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.Diff.
Golden State	40	10	,800 —
L.A. Clippers	25	24	,510 14½
L.A. Lakers	19	30	,388 20½
Phoenix	17	34	,333 23½
Sacramento	15	34	,306 24½

Dimanche 28 janvier
Phoenix 102 Houston 113
Milwaukee 110 Chicago 96
L.A. Clippers 112 N.-Orléans 103
L.A. Lakers 111 Toronto 123
Philadelphie 112 Okl. City 122
Detroit 104 Cleveland 121
Sacramento 98 San Antonio 113
Lundi 29 janvier
Charlotte 96 Indiana 105
Minnesota 100 Atlanta 105
Philadelphie 95 Milwaukee 107
Phoenix 109 Memphis 120
Miami à Dallas, 20h30.
Boston à Denver, 21h.
Mardi 30 janvier
Okl. City à Washington, 19h.
Minnesota à Toronto, 19h30.
Brooklyn à New York, 19h30.
Orlando à Houston, 20h.
Sacramento à N.-Orléans, 20h.
Cleveland à Detroit, 20h.
Denver à San Antonio, 20h30.
Golden State à l'Utah, 21h.
Portland à L.A. Clippers, 22h30.
Mercredi 31 janvier
Memphis en Indiana, 19h.
L.A.

Deux quarts, un parcours

Foles et Hostetler, un peu le même chemin jusqu'au Super Bowl

Associated Press

Peu après qu'une blessure au genou ait mis un terme à la saison de Carson Wentz, plaçant les espoirs de Super Bowl des Eagles de Philadelphie sur les épaules de Nick Foles, le téléphone de Jeff Hostetler a commencé à sonner.

De tous les quarts ayant amorcé une saison comme réserviste pour la finir comme partant au Super Bowl, Hostetler est peut-être celui dont le parcours se compare le plus à celui de Foles. Philadelphie va miser sur ce dernier lors du grand match de dimanche, face aux Patriots de la Nouvelle-Angleterre.

Hostetler n'avait débuté que deux matchs en près de sept saisons complètes avec les Giants quand Phil Simms s'est blessé au pied lors de la semaine 14, en 1990. Ayant amorcé la saison avec 10 gains consécutifs, New York avait ensuite perdu trois fois en quatre matchs, au moment de la blessure à Simms. Les observateurs avaient déjà commencé à douter de la force réelle de l'équipe.

Jeff Hostetler a permis aux Giants de New York de remporter le Super Bowl, en 1991, contre les Bills de Buffalo. – PHOTO ARCHIVES AP

Le doute se pointait aussi le bout du nez à propos des Eagles quand Wentz, qu'on voyait comme aspirant au titre de joueur le plus utile cette saison, est tombé au combat dans un gain portant la fiche des siens à 11-2.

«Tout le monde avait quitté le train, s'est rappelé Hostetler. On ne donnait plus cher de notre peau, mais ça, c'était la vision de l'extérieur. Dans le vestiaire, nous avons adopté une mentalité d'assiégés, et ç'a paru. Un club semblable aux Eagles. Ils sont devenus plus unis, mais personne ne les voit victorieux. Un club si négligé, mais qui est tissé serré à cause de l'adversité, ça peut être dangereux.»

Hostetler a gagné en confiance en étant lancé dans la mêlée tard dans un gain contre Dallas, en début de saison, et en orchestrant une remontée face aux Cards quand Simms s'est blessé une première fois, lors du sixième match de l'équipe.

Quand est venu le temps de remplacer Simms en décembre, Hostetler n'avait tenté que 93 passes depuis son arrivée dans la NFL, en 1984. Il a trouvé le moyen de mener les Giants à deux victoires pour conclure la saison régulière. Ensuite, un gain sans appel au premier tour, contre Chicago, puis des gains surprenants face aux 49ers, lors du match de championnat de la Conférence nationale, et aux dépens des Bills, lors du Super Bowl.

«Beaucoup de choses négatives ont été dites, a dit Hostetler. Ça me poussait à faire mal paraître ces gens-là, parce que ça venait de personnes qui ne m'avaient pas vu jouer. Je n'avais jamais eu d'occasion. Ce n'était pas un cas de "j'ai eu ma chance, j'ai échoué, et me voilà donc réserviste". J'étais réserviste parce qu'il n'y avait pas d'accès à l'autonomie et parce que le gars devant moi jouait très bien, sans se blesser.»

CLASSIQUE INTERNATIONALE DE TIR À L'ARC

Plante se distingue en Pennsylvanie

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

L'archer Tommy Plante revient enchanté de sa première participation à la Classique Lancaster, en Pennsylvanie, une compétition internationale de tir à l'arc qui a regroupé quelque 1500 amateurs et professionnels, en fin de semaine dernière. Le Jonquiérois de 24 ans a en effet dépassé ses attentes en prenant le 11e rang chez les amateurs. Pas mal pour celui qui espérait réussir tout simplement à passer la première ronde de qualifications.

En entrevue téléphonique, le Jonquiérois explique qu'ils étaient 350 participants inscrits dans la classe amateur masculin, arc à poulie. « La première journée, la ronde de qualification, permettait de déterminer les 64 premiers qui accédaient au tour suivant. Ç'a super bien été puisque j'ai fini 17e sur les 64. Il y a ensuite des matchs, le premier avec le 64e, le deuxième avec le 63e, etc. »

Son duel en 32es de finale s'est déroulé au-delà de ses espérances, lui qui a réussi un score parfait. Un fait digne de mention puisqu'il a été le seul de la journée à réussir l'exploit ce jour-là chez les amateurs. Le hic, c'est que son adversaire était l'un de ses bons amis avec qui il avait fait le voyage. « Nous étions environ une dizaine de Québécois, dont nous quatre. Toutefois, Rony Gagnon de Warwick et moi étions les deux seuls à avoir réussi à faire la coupe. Comble de malchance, on s'est retrouvé l'un contre l'autre en 32es de finale et c'est contre lui que j'ai réussi mon match parfait ! »

L'archer de Jonquière a également remporté son match des 16es de finale avant de s'incliner en huitièmes de finale 127 à 131 contre l'Américain Brad Baker Jr. « J'ai commis une erreur. Là-bas, le maximum pour une flèche est de 11 points au lieu de 10 normalement. J'ai fait un 9 au lieu d'un 11. (Au final), il a fait un 131 sur 132. Ceux qui ont fini parmi les trois premiers sont des archers qui pourraient tirer chez les professionnels », dit-il.

L'archer Tommy Plante a réussi une prestation bien au-delà de ses attentes, en fin de semaine. À sa première participation à la Classique Lancaster en Pennsylvanie, le Jonquiérois a conclu cette compétition internationale au 11e rang. – PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Le Jonquiérois peut d'autant plus être fier de sa performance que c'est Baker Jr qui a remporté les grands honneurs. Pour sa part, Tommy Plante a conclu au 11e rang au classement final, ce qui lui a valu une bourse de 250 $ US. « Mon résultat a été bien au-delà de mes espérances. J'allais là-bas dans l'espoir d'au moins faire la coupure des 64. »

S'il avait remporté les huitièmes de finales, il aurait pu décrocher un contrat. « En gagnant le dernier match, je me serais retrouvé parmi les finalistes du dimanche. C'est diffusé à la télévision et sur YouTube. Quand tu te rends à ce niveau, il y a normalement une compagnie qui va te faire signer un contrat pour un an ou deux », mentionne celui qui enseigne au Club des Archers de Jonquière.

DE RETOUR EN 2019

Cette compétition ouverte s'apparente à la prestigieuse « Vegas Shoot », à Las Vegas, compétition à laquelle le Jonquiérois avait participé l'an dernier. « Normalement, j'avais prévu retourner à Las Vegas l'an prochain. Nous étions 350, mais c'était pratiquement les 350 premiers qui étaient à Las Vegas l'an passé », explique-t-il. Le Jonquiérois a donc constaté que le calibre était un peu plus relevé et que la Classique se déroulait beaucoup plus près que Vegas, de sorte qu'il devrait tenter à nouveau sa chance l'an prochain en Pennsylvanie, surtout avec le succès obtenu.

Le prochain défi d'envergure à son calendrier sera le Championnat canadien intérieur tenu en mars à Trois-Rivières. « Cette année, je vise un podium », avance celui qui a fini dans le top-6 l'an dernier.

Mentionnons enfin que Tommy Plante amorce sa 15e année en tir à l'arc. En plus d'enseigner aux jeunes, il devrait être de retour comme entraîneur aux Jeux du Québec, une mission qu'il relèvera avec grand plaisir. « J'ai fait les Jeux du Québec à trois reprises comme archer et une fois comme entraîneur et j'ai adoré ça ! »

Résultats de la compétition régionale de tir à l'arc sur cibles animalières 3D tenue à Roberval

Maître Hommes 50 ans +
1- Gaston Dubois (Roberval) 457
2- Daniel Collard (Alma) 439
3- Alain Tremblay (Jonq) 427

Maître Hommes 60 ans +
1- Rémi Tremblay (Desbiens) 443
2- Serge Grondin (St-Fél) 441
3- Pierre Bérubé (Chic) 437

Maître Femmes 50 ans +
1- Marjolaine Saucier (Jonq) 381

Maître féminin 60 ans +
1- Diane St-Gelais (Saint-Fél) 381

Senior Open Femmes
1- Mélanie Grenon (Jonq) 401
2- Caroline Gosselin (St-Fél) 314
3- Patricia Lebeuf (St-Fél) 293

Senior ouvert Hommes
1- Tommy Plante (Jonq) 471
2- Dany Simard (Jonq) 471
3- Luc Gagnon (Alma) 468

Instinctif
1- David Lebeuf (St-Fél) 299

Cadet ouvert
1- Mathis Dufour (St-Fél) 454
2- Olivier Simard (Jonq 442
3- Alex Garneau (St-Fél) 415
4- William Busque (Jonq) 415

Cadet arc recourbé
1- Médérick Tremblay (Chic) 311
2- Anthony Morin (Chicoutimi) 310

Benjamin arc recourbé
1- Jérémy Morin (Chicoutimi) 252

Benjamin arc à poulie
1- Samuel Simard (Jonquière) 368
2- Olivier Boudreault (Jonq) 366
3- Jérémy Garneau (St-Fél) 284

Minime arc à poulie
1- Félix-Antoine Simard (Desbiens) 397
2- Louis-Philippe Leclerc (St-Félicien) 348

• La prochaine compétition aura lieu à Jonquière le 11 février.

Centre Vézina: les planètes alignées

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca

Il y a quelques jours, j'écrivais dans cette même page que j'étais convaincu que la meilleure décision à prendre pour Ville de Saguenay était bien entendu un nouvel amphithéâtre neuf et non une rénovation. Depuis ce temps, plusieurs se sont exprimés, mais le nouveau conseil municipal est resté discret jusqu'à il y a quelques jours. Le fait est que le comité des sports et loisirs s'est réuni et qu'il y a été question du nouveau centre Vézina. La semaine dernière, lors d'une réunion des échevins de l'arrondissement Chicoutimi, le conseiller Marc Pettersen a proposé que les élus de Chicoutimi envoient une résolution au comité des sports et loisirs comme quoi ils sont favorables à un nouvel amphithéâtre. La semaine dernière, lors d'un reportage à TVA, le président des Saguenéens de Chicoutimi, Richard Létourneau, tout en restant prudent, s'est montré beaucoup plus favorable lui aussi à un nouvel amphithéâtre plutôt qu'à une rénovation du centre Vézina. Dans ce même reportage, la nouvelle mairesse de Saguenay, Josée Néron, a déclaré qu'elle laissait les élus discuter de cette décision, mais elle a quand même ajouté que Saguenay était rendu en 2018 et qu'il fallait donner à ses organisations les moyens pour réussir. Si on lit entre les lignes, elle semble favorable à un nouveau projet. Elle a également parlé, dans ce même commentaire, du nouvel amphithéâtre à deux glaces de Trois-Rivières, un investissement total de 50 M$, dont la moitié est financée par Québec.

Toujours selon ce que j'ai entendu, il y a toujours un projet de soccerdôme dans l'air. Il a été question, il y a quelques mois, d'un promoteur privé qui voulait réaliser ce projet. Je pense que ce projet est toujours sur la table. Il y a aussi des rumeurs voulant que la Ville puisse regarder un projet réunissant deux glaces et un soccerdôme. Je trouve cette avenue intéressante. Il ne faut pas oublier qu'il y a un peu plus de 125 équipes de soccer qui évoluent dans les catégories U9 à senior. On parle d'au-delà de 5000 joueurs (dans la région), ce qui est énorme comme participation. Il y a d'autres avantages liés à un nouvel amphithéâtre et le plus grand bénéficiaire, ce seront les Saguenéens de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). Plus de loges corporatives et plus de monde à l'intérieur de l'amphithéâtre. Le meilleur exemple, ce sont les Cataractes de Shawinigan. Depuis l'arrivée d'un nouvel amphithéâtre, ces derniers ont doublé la moyenne d'assistance qui était de 1800 dans l'ancien bâtiment et qui se situe maintenant à 3500 personnes. Plus de loges corporatives signifient aussi plus de dollars pour l'organisation. Donc, une meilleure rentabilité pour l'équipe. Et qui est propriétaire de l'équipe junior majeur de Chicoutimi? Saguenay. Plutôt que payer un déficit à la fin de saison comme c'est souvent le cas depuis plusieurs années, ce sont des profits qui pourraient apparaître.

Un nouvel amphithéâtre implique également la possibilité que la Ville donne un nouveau nom à ce nouveau complexe multidisciplinaire. Oui, partout au Québec, les amphithéâtres portent un nom de commanditaire qui rapporte des sommes importantes pour les organisations. Regardez la majorité des clubs qui évoluent dans la LHJMQ dont les amphithéâtres portent des noms de commandites : Québec avec le centre Vidéotron, Victoriaville et le centre Desjardins, Blainville-Boisbriand et le centre d'excellence Sports Rousseau, Moncton et le centre K.C. Irving, Rimouski et le Colisée Financière Sun Life, etc. Toutes les autres équipes ont un commanditaire majeur pour l'amphithéâtre. Ici, à Saguenay, on n'a qu'à se rappeler l'Auditorium Dufour qui a changé de nom pour le Théâtre Banque nationale. Une commandite qui rapporte plusieurs milliers de dollars à Diffusion Saguenay. Pourquoi ne pas aller voir quelques riches millionnaires d'ici qui pourraient ainsi laisser un legs à la région, comme Alain Bouchard, grand propriétaire des Couche-Tard, Serge Godin de CGI, Robert Bouchard de Béton préfabriqué du Lac à Alma. Il y a aussi quelques multinationales qui auraient peut-être de l'intérêt. On parle de Rio Tinto, d'Ubisoft qui vient de s'installer dans la région. Des entreprises comme les caisses Desjardins et même Nutrinor pourraient être intéressées. Vous allez me dire que le nom de centre Georges-Vézina est important. Je pense que oui, mais on pourrait trouver une autre façon d'honorer Georges Vézina. Il ne faut pas oublier qu'en 2018, il faut rentabiliser au maximum les investissements. Mais il faut faire vite, car le premier ministre Philippe Couillard a donné à Saguenay jusqu'au 31 mars pour faire part de son choix et proposer un budget. Avec la tenue d'une élection provinciale en octobre prochain et également la tenue d'une élection fédérale dans Chicoutimi-Le Fjord dans les prochains mois, les planètes sont alignées pour un nouvel amphithéâtre.

En terminant, j'ai reçu la semaine dernière un courriel d'un amateur de hockey qui m'apportait une précision. Lors d'un reportage sur Éric Fichaud, celui-ci aurait déclaré qu'il n'aurait pas eu la même chance que d'autres gardiens comme Lalime et Théodore d'avoir un instructeur pour les gardiens de but. Cette personne me rappelait que lorsque Fichaud était à Chicoutimi, les Saguenéens avaient un entraîneur pour les gardiens de but. Il s'appelait Pierre Côté et il avait une bonne réputation à ce chapitre.

Jaromir Jagr — ARCHIVES AP, DAVID ZALUBOWSKI

APRÈS AVOIR ÉTÉ IGNORÉ AU BALLOTTAGE

Jagr retourne en République tchèque

Presse canadienne

CALGARY — Quelques heures après avoir été ignoré au ballottage, Jaromir Jagr retourne chez lui, en République tchèque, où il évoluera avec les Knights de Kladno, une équipe dont il est le copropriétaire.

Ce mouvement de personnel a eu lieu lundi, après que les Flames de Calgary eurent placé le nom de l'attaquant de 45 ans au ballottage, dans le but de mettre fin à son contrat de la Ligue nationale.

Jagr est originaire de Kladno, qui se situe à l'ouest de Prague, la capitale de la République tchèque.

Jagr a signé un contrat d'un an avec les Flames le 4 octobre. Il a obtenu un but et six aides avec eux, en 22 rencontres. Le vétéran n'a pas joué depuis le 31 décembre, résultat d'une blessure au bas du corps.

Jagr a remercié les Flames et la ville de Calgary de lui avoir donné l'occasion de joindre l'équipe et poursuivre sa carrière dans la LNH. Il a ajouté qu'il était très déçu que les choses n'aient pas tourné de la façon dont il aurait aimé.

Jagr totalise 1921 points dans la LNH, se classant deuxième de l'histoire à ce chapitre, derrière Wayne Gretzky (2857). Il a récolté 766 buts et 1555 mentions d'assistance en 1733 matchs.

ÉTUDIANTS
1 BILLET
+
1 BIÈRE
10 $
ARMADA
Blainville-Boisbriand
VISITENT
SAGUENAY LES Saguenéens DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
CE SOIR 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
ÉNERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien
leProgrès
5271161

L'importance d'une bonne préparation

Avant la pause du Match des étoiles, Claude Julien avait laissé entendre que certains de ses joueurs n'étaient pas prêts au moment d'affronter les Hurricanes de la Caroline au Centre Bell, jeudi dernier. L'entraîneur a un peu insisté sur ce point en arrivant à St. Louis, lundi. «Il y a des gars qui n'étaient pas bien préparés lors de notre dernier match et ça, il faut que ça change, a expliqué le pilote du Tricolore. Je sais que face à St. Louis et aussi face à la Caroline, ces matchs-là seront difficiles. Alors on aura besoin d'être bien préparés.» **LA PRESSE**

Danault et Shaw toujours sur la touche

Le Canadien est arrivé à St. Louis sans trois de ses joueurs, soit Shea Weber, Phillip Danault et Andrew Shaw. Ce dernier, blessé au genou gauche à la suite d'un contact avec Kevan Miller lors du match du 13 janvier au Centre Bell face aux Bruins de Boston, sera absent du jeu pour une période de quatre à six semaines. Dans le cas de Danault, victime d'une commotion cérébrale après avoir été atteint à la tête par un tir de Zdeno Chara, des Bruins, c'est le mystère. «C'est une commotion cérébrale pour Phillip, et quand on pense que ça progresse, le lendemain, il y a un recul, a ajouté Claude Julien. C'est dur à prédire.» **LA PRESSE**

Carey Price devant le but contre les Blues

Carey Price a obtenu congé d'entraînement, lundi, la direction du club préférant lui donner cette pause après son week-end à Tampa pour le Match des étoiles. C'est quand même lui qui sera devant le filet du Canadien à St. Louis. Devant la cage des Blues, Carter Hutton sera le partant. Hutton en sera à un sixième départ de suite. La séquence inclut un jeu blanc et trois matchs où il a permis un seul but. Hutton domine la LNH avec une moyenne de 1,74. L'Ontarien de 32 ans a passé trois saisons avec les Predators de Nashville avant de se joindre aux Blues, en juillet 2016. **LA PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE**

Weber reste à l'écart du jeu

RICHARD LABBÉ
La Presse

ST. LOUIS — La bonne nouvelle pour le Canadien, c'est que Shea Weber va revenir au jeu cette saison. La mauvaise nouvelle, c'est que ce n'est pas pour tout de suite.

Shea Weber ratera un 17e match de suite, mardi, lui qui n'a pas joué depuis le 16 décembre. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Le Canadien entretenait l'espoir de revoir son défenseur numéro un au retour de la pause des étoiles, mais ça n'arrivera pas. Weber n'a pas fait le voyage à St. Louis, et il ne sera donc pas sur la glace du Scottrade Center, mardi soir, quand la formation montréalaise va rendre visite aux Blues.

« Shea va revenir cette saison, c'est sûr, a laissé savoir Claude Julien après l'entraînement de lundi à St. Louis. C'est un diagnostic de deux à trois semaines pour lui, et on est pas mal près de ça. »

De deux à trois semaines, voilà qui laisse croire que le retour du défenseur de 32 ans pourrait survenir à la mi-février, et à ce moment, il pourrait déjà être trop tard pour le Canadien, qui s'accroche à l'espoir d'un revirement de situation à la fois miraculeux et très rapide au classement de l'Association de l'Est.

En attendant, c'est un 17e match de suite que Shea Weber va rater mardi, lui qui n'a pas joué depuis le 16 décembre.

« On ne veut pas se servir de ça pour se fabriquer des excuses, mais il est un très bon joueur et il est aussi une partie très importante de cette équipe, a expliqué Max Pacioretty. Il nous manque grandement, et en plus, nous devons composer avec l'absence d'Andrew [Shaw] et de Phil [Danault]. C'est frustrant, surtout au moment où on tente de se replacer sur la bonne voie et d'amasser des points pour essayer de participer aux séries. Mais ces gars-là ne sont pas ici, il faut le réaliser. »

Weber, qui traîne cette blessure à un pied depuis le premier match de la saison à Buffalo — il avait encaissé un tir de l'attaquant des Sabres Jack Eichel — n'a jamais raté plus de quatre matchs dans une saison depuis 2008-2009, exception faite de la saison écourtée par le lock-out de 2012-2013. En fait, il faut remonter à 2007-2008 pour trouver dans la fiche de Weber une saison de moins de 78 matchs.

Le vétéran, qui n'a pris part qu'à 26 rencontres cette saison, aura du mal à atteindre la barre des 50 matchs si jamais son état de santé ne s'améliore pas sous peu.

« En même temps, je crois qu'il faut lui laisser le temps de revenir au sommet de sa forme avant même de penser à un retour, estime le défenseur Victor Mete. On ne peut pas lui demander de précipiter son retour au jeu. On aimerait qu'il soit ici avec nous présentement, c'est bien certain, mais on veut aussi qu'il soit à son mieux quand on le reverra sur la glace. »

MEILLEURE FICHE ?

Il est bien sûr impossible de deviner la fiche du Canadien cette saison si Weber avait été présent depuis l'ouverture du calendrier, le 5 octobre, mais on peut probablement avancer qu'elle serait plus reluisante en ce moment si le numéro 6 avait été capable de continuer.

Depuis que Weber a dû abdiquer le 16 décembre, le Canadien a présenté une fiche ordinaire de 6-8-2.

« C'est un joueur qui aidait les plus jeunes. Au camp d'entraînement, il m'avait conseillé de ne pas changer mon style de jeu, et de continuer à faire ce qui avait fait mon succès avant d'arriver dans la LNH, a ajouté Victor Mete. C'est sûr qu'il nous manque. »

TOURNOI DES COEURS SCOTTIES

Un parcours plus ardu pour Équipe Québec

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les matchs se suivent, mais ne se ressemblent pas pour Équipe Québec au Tournoi des Coeurs Scotties en cours à Penticton, en Colombie-Britannique. Après avoir chauffé Équipe Canada et l'Ontario lundi, l'équipe du club de curling Riverbend présente maintenant un dossier de 1-3 après avoir subi deux revers consécutifs.

Dimanche soir, l'équipe fleurdelisée composée d'Émilia Gagné (capitaine), de Mélina Perron (3e), de Marie-Pier Harvey, de Chloé Arnaud (1re) et d'Isabelle Thiboutot (substitut) a subi une défaite de 7-5 aux mains de l'Ontario, non sans avoir mené en début de rencontre cependant.

Lundi, elles ont aussi livré une belle bataille à la Colombie-Britannique, réussissant même à niveler le pointage après le 4e bout. Toutefois, la formation hôte du tournoi a ouvert les machines au 5e bout pour filer vers une victoire de 10-4. Ce gain de la Colombie-Britannique porte sa fiche à 2-2.

DEUX MATCHS AUJOURD'HUI

Les Québécoises pourront se reprendre mardi, avec deux matchs au programme.

À midi (heure du Québec), elles affronteront l'Île-du-Prince-Édouard (1-2), mais la partie en soirée s'annonce plus ardue, alors qu'elles joueront contre la formation de Terre-Neuve, invaincue en quatre matchs.

Mais peu importe l'adversaire, la capitaine Gagné n'a pas l'intention de changer la façon d'aborder un match, c'est-à-dire qu'elles se présentent toujours pour donner le meilleur d'elles-mêmes.

Équipe Québec, représentée ici par la capitaine Émilia Gagné du club Riverbend d'Alma, a connu une journée plus difficile, lundi, subissant un 2e revers consécutif, cette fois aux mains de la Colombie-Britannique. Les Jeannoises pourront se reprendre mardi avec deux parties à leur programme. — PHOTO PC, SEAN KILPATRICK

L'ARMADA AU CENTRE GEORGES-VÉZINA CE SOIR

Les Sags prêts à relever le défi

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Trônant au sommet du classement de la Ligue de hockey junior majeur du Québec et forte d'un dossier de 34 victoires en 46 rencontres, l'Armada de Blainville-Boisbriand a tout pour en imposer en s'amenant au centre Georges-Vézina mardi soir, pour y affronter les Saguenéens de Chicoutimi une dernière fois en saison régulière. Toutefois, dans les trois duels précédents, les Bleus font partie des rares équipes à avoir infligé un revers à l'Armada et à avoir forcé la prolongation avant de s'incliner.

L'entraîneur-chef des Sags, Yanick Jean, convient que son équipe aura un beau défi à relever contre la meilleure équipe du circuit Courteau. D'autant plus que l'Armada a profité de la période de transactions pour ajouter Drake Batherson (Cap-Breton) à son attaque déjà bien garnie, avec en tête Alex Barré-Boulet qui trône lui aussi au sommet des meilleurs pointeurs. Toutefois, le passé démontre que tout peut survenir sur la glace et ce dernier affrontement en saison régulière ne fera pas exception.

En effet, à part la dégelée de 8-2 à la fin octobre au Centre Sports Rousseau, les Saguenéens ont donné bien du fil à retordre à l'Armada, d'abord en l'emportant 6-4 au centre Vézina au début décembre et en s'inclinant en prolongation le 4 janvier. « C'est un très bon challenge, mais c'est une équipe contre laquelle on a assez bien réagi à nos deux derniers matchs, fait valoir Yanick Jean. (...) C'est un peu cliché, mais il faut se concentrer sur nous. Si on se laisse impressionner, ça ne fonctionnera pas. Il faut travailler à l'intérieur de nos forces à nous. »

« Offensivement, on s'est bien débrouillés dans les derniers matchs. On a généré plusieurs chances de marquer. Dimanche, le gardien Francis Leclerc a été sublime à Baie-Comeau et Grametbauer (Moncton) a été bon également samedi. Toutefois, si offensivement on s'est bien comportés, il faudra resserrer notre défensive. On en a discuté avec les joueurs, car on donne trop de chances de marquer à l'adversaire. »

Avec une équipe comme l'Armada, nul doute que les Sags devront limiter ces occasions au maximum.

EN BREF

- Le retour au jeu du capitaine Zachary Lavigne est imminent. Il devrait savoir ce matin, après l'entraînement, s'il sera de l'alignement mardi soir...
- Il reste encore 22 matchs à disputer en saison régulière. Après l'Armada mardi, les Sags accueillent Rimouski vendredi et Baie-Comeau samedi. Par la suite, ils passeront la semaine suivante dans les Maritimes avant de revenir au centre Vézina contre Drummondville pour la Saint-Valentin...

HOCKEY

Une étoile pour Matthew Boudreau

Auteur d'un second tour du chapeau en autant de semaines, la recrue des Marquis de Jonquière, Matthew Boudreau, a mérité la première étoile de la dernière semaine dans la Ligue nord-américaine de hockey. Vendredi soir, face au Cool FM de Saint-Georges, Boudreau a réussi ce 2e tour du chapeau en autant de semaines dans une victoire de 8-3 au Palais des sports. Matthew Boudreau a en outre conservé, au cours du dernier week-end, un différentiel de +3 et fut utilisé à profusion par son entraîneur Benoit Gratton. Les performances d'Alexandre Quesnel des Marquis de Jonquière (2 buts, 3 passes) ont également été considérées. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Sports

TIR À L'ARC
TOMMY PLANTE SE DISTINGUE EN PENNSYLVANIE
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

MOBILITÉ INTELLIGENTE PAR NISSAN

L'ÉVÉNEMENT

MAÎTRISEZ TOUTES LES CONDITIONS DE NISSAN

NISSAN

Innover pour exalter

TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE

SANS FRAIS*

SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS (UNE VALEUR MAXIMALE DE 3 000 $.)

À l'achat au comptant ou au financement à l'achat à un taux standard par l'entremise de NCF.

Rogue SL illustré*

ROGUE VUS #1 AU QUÉBEC EN 2017±

Location à partir de **281 $** par mois, avec comptant initial de 2 495 $.

C'EST COMME PAYER **65 $**≠≠ /SEM. PENDANT **39** MOIS

sur le Rogue S 2018 à T.A.

ou

OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE SANS FRAIS* (Une valeur maximale de 2 200 $.)

Qashqai SL Platine illustré*

QASHQAI

QUTO.com 2018 — QASHQAI 2018 VUS SOUS-COMPACT DE L'ANNÉE

auto TRADER PREMIER CHOIX 2018 — VUS COMPACT

Location à partir de **240 $** par mois, avec comptant initial de 2 295 $.

C'EST COMME PAYER **55 $**≠≠ /SEM. PENDANT **39** MOIS

sur le Qashqai S 2017 à boîte manuelle.

ou

OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE SANS FRAIS* (Une valeur maximale de 2 200 $.)

Micra SR illustrée*

Sentra Turbo illustrée*

MICRA SV

Location à partir de **166 $** par mois avec 1 295 $ en comptant initial.

C'EST COMME PAYER **39 $**≠≠ /SEM. PENDANT **24** MOIS

sur la Micra SV 2017 à boîte automatique.

SENTRA SV

Location à partir de **214 $** par mois avec 1 495 $ en comptant initial.

C'EST COMME PAYER **49 $**≠≠ /SEM. PENDANT **60** MOIS

sur la Sentra SV 2018 à boîte CVT.

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS. | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

5261726

Offres en vigueur du 3 au 31 janvier 2018. **Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 40 000 / 65 000 / 100 000 km pour un terme de 24 / 39 / 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km.** Le premier paiement est requis à la signature du contrat. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. # L'offre à la location des modèles illustrés suivants : Rogue SL 2018 / Qashqai SL 2017 Platine / Micra SR 2017 à boîte manuelle / Sentra SR Turbo 2018 à boîte CVT (à l'exception des modèles 4x2) / Qashqai 2017 (à l'exception des modèles à T.A.). Le rabais est offert seulement à l'achat au comptant ou au financement à un taux standard par l'entremise de NCF, pour les contrats enregistrés et livrés entre le 3 et le 31 janvier 2018. L'offre consiste en un rabais qui est applicable seulement au moment de l'achat ou au financement de : (i) l'achat d'un système de traction intégrale intelligente chez un concessionnaire Nissan autorisé ; ou au (ii) prix d'achat du véhicule. ± En fonction d'une comparaison des ventes et locations au détail (excluant les ventes pour les parcs de véhicules) indépendante de consultants. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance ; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2017.